



**HAL**  
open science

## Le mariage éphémère d'Hélios et de Koré à Sardes

Jean-Yves Strasser

► **To cite this version:**

Jean-Yves Strasser. Le mariage éphémère d'Hélios et de Koré à Sardes. *Revue Numismatique*, 2020.  
hal-03042851

**HAL Id: hal-03042851**

**<https://hal.science/hal-03042851>**

Submitted on 14 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ISSN 0484-8942

# REVUE --- NUMISMATIQUE

Dirigée par  
Fr. Duyrat, C. Grandjean, C. Morrisson,  
M. Bompaire, A. Suspène

Secrétaires de la rédaction  
V. Drost, J. Jambu, J. Olivier

2020  
(177<sup>e</sup> volume)

Revue soutenue par l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales  
du Centre national de la recherche scientifique

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Diffusion : Société d'édition « Les Belles Lettres »  
2020

# REVUE NUMISMATIQUE

---

## COMITÉ DE PUBLICATION

### Directeurs

Frédérique DUYPAT | Catherine GRANDJEAN | Cécile MORRISSON | Marc BOMPAIRE | Arnaud SUSPÈNE

### Secrétaires de la rédaction

Articles

Jérôme JAMBU ([jerome.jambu@univ-lille.fr](mailto:jerome.jambu@univ-lille.fr)) | Vincent DROST

Comptes rendus

Julien OLIVIER ([julien.olivier@bnf.fr](mailto:julien.olivier@bnf.fr))

## COMITÉ DE LECTURE

Michael ALRAM, Michel AMANDRY, Philip ATTWOOD, François BARATTE, Patrice BAUBEAU, Cécile BRESCH, François DE CALLATAÏ, Michel CHRISTOL, Yves COATIVY, Sylviane ESTIOT, Bruno FOUCRAY, Stefan HEIDEMANN, Antony HOSTEIN, Marie-Christine MARCELLESI, Jens Christian MOESGAARD, Sylvia NIETO-PELLETIER, Olivier PICARD, Séléne PSOMA, Andrea SACCOCCI, François THIERRY, Lucia TRAVAINI, Benedikt ZÄCH.

La *Revue numismatique* paraît annuellement. Elle est la propriété de la Société française de numismatique qui en est l'éditeur et en assure le service à tous ses membres à jour de cotisation pour l'année concernée, lors de sa parution. La cotisation a été fixée pour 2020 à 56 € pour les membres correspondants, à 65 € pour les membres titulaires, les institutionnels et les membres résidant à l'étranger, à 30 € pour les étudiants.

---

## Société Française de Numismatique

*Reconnue d'utilité publique*

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, F-75002 PARIS

<http://www.sfnumismatique.org> | [sfnum@hotmail.fr](mailto:sfnum@hotmail.fr)

La *Revue numismatique* est également diffusée par

Belles Lettres Diffusion Distribution

25 rue du Général Leclerc, F-94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

Tél. : 01 45 15 19 89 | Fax : 01 45 15 19 80

Le champ couvert par la *Revue numismatique (RN)* comprend la numismatique et l'histoire monétaire et s'étend à l'archéologie, l'histoire économique, l'histoire de l'art ainsi qu'à l'épigraphie, la sigillographie ou la glyptique dans leurs rapports avec l'étude des monnaies, médailles et documents monétiformes de toutes civilisations.

La *RN* recherche des études de haut niveau et de première main, publication de documents nouveaux ou nouvelle interprétation de documents connus. Des notes synthétiques faisant le point sur une question ou un débat y ont également leur place.

Les langues admises sont, outre le français, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Les manuscrits complets et conformes aux instructions aux auteurs (p. 465) doivent être remis au secrétaire principal de rédaction au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre de l'année qui précède la parution ; celui-ci les rend anonymes avant qu'ils ne soient expertisés. Les manuscrits sont confiés par le comité de lecture, lors d'une première réunion (octobre) à plusieurs rapporteurs, dont au moins un de ses membres est titulaire, ledit comité se réservant le droit de faire appel à des spécialistes extérieurs. Les expertises sont examinées et discutées par le comité de lecture lors d'une seconde réunion (novembre) et les articles sont retenus en fonction de leur intérêt scientifique. Le comité de lecture peut conditionner la publication d'un article à d'éventuelles reprises. Les secrétaires de rédaction annoncent aux auteurs les décisions du comité de lecture avant le 31 décembre. Les articles sont définitivement validés lorsque le conseil de gestion de la *RN* se réunit en janvier, pour adopter le budget du volume à paraître et ne peuvent dès lors plus faire l'objet d'une autre publication.

En cas de contestation d'une décision, les auteurs doivent la présenter au secrétaire principal de rédaction, qui la remettra aux directeurs pour y répondre.

La *RN* ne rend compte que des ouvrages qui sont adressés au secrétariat avec la mention « *Revue numismatique* ». Les ouvrages sont remis à des spécialistes proposés par les directeurs au comité de lecture. La publication rapide dans le bulletin ne doit pas nuire au caractère informatif et critique des comptes rendus et il est possible de rendre compte simultanément et synthétiquement de plusieurs ouvrages sous la forme de comptes rendus de synthèse.

La *RN* se réserve le droit de refuser toute publicité sans avoir à fournir de motif à sa décision.

Préresse : Fabien TESSIER | Imprimerie CORLET

Jean-Yves STRASSER\*

## Le mariage éphémère d'Hélios et de Koré à Sardes

---

**Résumé** - Sardes devint trois fois néocore sous Élagabal et obtint un concours du plus haut rang dont une monnaie a révélé autrefois un nom : les Elagabalia. Lorsqu'elle était deux fois néocore, Sardes avait deux concours majeurs, associés à ces néocories, puis en a un troisième sous Caracalla, les Koraia pour Koré. Le titre de trois fois néocore apparaît au revers des bronzes émis sous Sulpicius Hermophilos, en charge en 221/222 ; c'est certainement cette année-là que l'empereur accorda la néocorie et le concours, qu'un bronze conservé à Harvard désigne comme les Haleia Elagabalia. C'est de fait *Sol Elagabal* qui est honoré et Hélios est probablement la divinité dont Sardes devint alors néocore, et non l'empereur. Les monnaies attestent du culte d'Hélios / Sol à la fin du règne et surtout de son association avec la divinité principale de la cité, Koré. Mais la *damnatio memoriae* d'Élagabal met brutalement fin à la néocorie, aux Haleia Elagabalia mais aussi aux Koraia.

**Mots clés** - Sardes, concours, néocorie, Hélios / Sol, Élagabal.

**Summary** - Sardis obtained under Elagabalus his third neokoria and Greek games of the highest rank, of which a coin once revealed a name: the Elagabalia. When she was twice neokoros, Sardis had two major competitions, associated with these neokoriai, then a third under Caracalla, the Koraia for Kore. The title of three times neokoros appears on the reverse side of bronzes issued under Sulpicius Hermophilos, in charge in 221/222; it is certainly that year that the emperor granted the neokoria and the games, which a bronze conserved at Harvard designates as Haleia Elagabalia. It is actually *Sol Elagabalus* who is honored and Helios is probably the deity whose Sardis then became neokoros, and not the emperor. Coins attest to the worship of Helios / Sol at the end of the reign and especially its association with the main deity of the city, Kore. But the *damnatio memoriae* of Elagabalus puts an end to the neokoria, to the Haleia Elagabalia but also to the Koraia.

**Keywords** - Sardis, Games, Neokoria, Helios / Sol, Elagabalus.

\* Chercheur au CNRS - UMR 8210 ANHIMA. Courriel : aljystrasser@yahoo.fr.  
Nous remercions en particulier les Harvard Art Museums et Carmen Arnold-Biucchi pour la permission de publier le bronze de Sardes légendé Haleia Elagabalia (figure 6) et pour avoir aimablement fourni la photographie de cette pièce inédite ; toute notre gratitude aussi va à Jonathan Kagan et Clifford Thring, grâce à qui nous donnons les photographies respectivement des figures 2 et 9, ainsi qu'à Klaus Vondrovec à Vienne, qui nous a permis de donner la photographie de la figure 13. Nous remercions encore Andrew Burnett et Dario Calomino, auteurs du *RPC VI*, qui ont répondu avec diligence à nos questions, ainsi que Michel Amandry.

Cité prospère au passé prestigieux, capitale de *conventus*, Sardes a tôt participé à la course aux privilèges et aux titres qui a été l'un des traits majeurs de la vie des provinces orientales de l'Empire romain et en particulier de l'Asie. La compétition exacerbée pour les titulatures honorifiques, dans lesquelles les Romains ne voyaient que des Ἑλληνικὰ ἀμαρτήματα, n'était pas aussi vaine qu'on l'a longtemps cru : les titres ne sont pas tous creux et certains ouvraient la voie à des bénéfices matériels et symboliques bien réels<sup>1</sup>. L'un des honneurs les plus convoités était de devenir cité néocore, c'est-à-dire « gardienne d'un temple impérial provincial ». Les principales *poleis* d'Asie ont rivalisé auprès des empereurs pour être la première à obtenir tel ou tel titre, dans une surenchère qui a donné lieu à une « guerre des mots » et à une « guerre des images »<sup>2</sup>. La compétition communicationnelle à travers les titulatures et les monnaies s'est développée seulement au III<sup>e</sup> siècle et surtout sous les Sévères, mais la lutte pour les privilèges a commencé bien plus tôt.

Sardes fut d'ailleurs candidate dès 26 apr. J.-C., moins de dix ans après un tremblement de terre qui l'avait ravagée, à l'accueil d'un temple du culte impérial de la province – ce que l'on n'appelait pas encore une néocorie –, le second après celui qu'Octave-Auguste avait autorisé à Pergame. Un passage bien connu de Tacite raconte comment Tibère, avant de se retirer en Campanie, assista devant le Sénat aux discours des ambassadeurs des onze candidates, dont « l'ambition était égale, si leurs forces étaient bien inégales. Toutes rappelaient, à peu près dans les mêmes termes, l'ancienneté de leur origine, leur dévouement envers le peuple romain pendant les guerres de Persée, d'Aristonikos et des autres rois »<sup>3</sup>. Smyrne fut choisie précisément pour ses liens anciens et forts avec Rome, mais Sardes fut tout de même finaliste de cette compétition et des cités comme Milet, Ilion et surtout Éphèse furent éliminées avant elle. Il n'est pas inutile pour notre propos de rappeler les arguments de l'ancienne capitale du royaume de Lydie rapportés par Tacite, car ces thèmes reviennent pour partie dans le monnayage de la cité et dans sa titulature quand, au II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle, Sardes s'affiche comme deux ou trois fois néocore : les Sardiens mirent en avant une parenté légendaire avec les Étrusques, à travers l'histoire de Tyrrhéno et Lydos, les fils du roi Atys, qui avaient l'un donné son nom aux Tyrrhéniens, l'autre aux Lydiens ; plus tard Pélops, héros lydien que des légendes locales désignent comme le descendant du Tmolos, la montagne au pied de laquelle la ville est construite, et du Pactole, la rivière qui la traverse<sup>4</sup>, avait colonisé le Péloponnèse. Et pour prouver que la cité avait les moyens de ses ambitions, les députés sardiens vantèrent « l'abondance de leurs cours d'eau, la douceur de leur climat, la richesse de leur territoire ».

1. Sur tous ces aspects, HELLER 2006a.

2. Les expressions sont de HELLER 2006a, p. 242.

3. Tacite, *Annales*, IV, 55 ; cf. BURRELL 2004, p. 38-39.

4. HERRMANN 1993, p. 241-242.

## 1. Sardes, ses néocories et ses concours

On ne sait pas qui octroya, sans doute sous les Flaviens, la première néocorie à Sardes, peut-être grosso modo à la même époque qu'Éphèse<sup>5</sup>. La capitale de la province fut en revanche la première à afficher le titre de néocore et bien que la cité sise sur le Pactole frappe monnaie de manière régulière sous les Flaviens et les Antonins, jamais sur ses bronzes elle ne fit cas durant cette longue période de son premier puis de son second néocorat. Ce dernier est dû soit à Antonin le Pieux<sup>6</sup>, soit à Hadrien<sup>7</sup>. Cette fois l'ancienne capitale des Mermnades fut peut-être précédée par les trois premières d'Asie : Pergame était deux fois néocore depuis Trajan, Smyrne et Éphèse le deviennent sous Hadrien. Dans la course aux honneurs, Sardes semble au début du III<sup>e</sup> siècle légèrement décrochée et son infériorité face à la triade rivale se confirme lors de l'octroi de la troisième néocorie : alors que Pergame, Éphèse et Smyrne reçurent la leur sous Caracalla, Sardes dut attendre le règne d'Élagabal. Pire, comme les autres cités qui avaient bénéficié de privilèges de la part de l'empereur d'Émèse (Éphèse, Nicomédie, Périnthe, etc.), Sardes perdit les siens après la *damnatio memoriae* du fantasque prêtre de *Sol invictus Elagabal* ; la grande cité au pied du Tmolos dut attendre trois décennies pour récupérer une troisième néocorie, sous Valérien et Gallien.

L'histoire des néocories sardiennes est globalement mieux connue depuis le livre de Barbara Burrell, non sans qu'il reste d'importantes zones d'ombre, malgré la découverte de nouveaux documents. La date de la seconde néocorie reste difficile à établir. Quant à la troisième néocorie obtenue sous Élagabal, elle doit être réexaminée à la lumière de monnaies parfois mal comprises ou, pour l'une, quasi inédite. Et l'on ne saurait analyser les vicissitudes de la titulature de Sardes sans aussi refaire l'histoire des concours majeurs de la cité, qui sont à notre avis tous associés aux néocories, à part les Koraia, l'*agôn* pour la Koré lydienne, devenue la principale divinité de Sardes<sup>8</sup>.

Comme dans bien d'autres cités, les émissions sardiennes se font bien plus nombreuses sous les Sévères. C'est seulement à partir du règne de Septime Sévère que Sardes affiche ses titres sur les monnaies et fait figurer des motifs agonistiques au revers de ses bronzes. Comme ailleurs, cette publicité nouvelle crée un hiatus entre les faits et la documentation qui nous est parvenue : alors que la cité reçoit sa seconde néocorie d'Hadrien ou d'Antonin, la première

5. Peut-être après une première néocorie avortée sous Néron, BURRELL 2004, p. 60-66 ; WITETSCHKE 2017, p. 112-114.

6. Outre BURRELL 2004, voir STRASSER 2019, qui met en relation la seconde néocorie, l'octroi d'un nouveau concours majeur (les Chrysanthina) et les cultes dans la cité.

7. RITTI 2017, p. 374-377 ; nous émettons de sérieuses réserves dans STRASSER 2019, p. 394-395, mais une date sous Hadrien est possible.

8. En dernier lieu, voir DE HOZ 2016.

inscription bien datée à en faire état de manière explicite est une dédicace pour Lucius Verus<sup>9</sup> et les monnaies les plus anciennes remontent aux premières années de l'empereur africain, puisque l'une d'elles est au portrait de Clodius Albinus César (193-195)<sup>10</sup>. Au même moment apparaissent les motifs agonistiques, alors que la cité possède depuis longtemps des concours importants, qui sont cités dans les palmarès des grands champions depuis le I<sup>er</sup> siècle<sup>11</sup>. Nous avons montré ailleurs que les monnaies associaient alors clairement les deux *agônes* principaux, Koina Asias et Chrysanthina, aux temples néocores<sup>12</sup>. Il n'y a pas de lien chronologique nécessaire : la première néocorie a probablement été octroyée après la fondation du concours du *koinon* d'Asie (Κοινὸν ou Κοινὰ Ἀσίας) organisé à Sardes, bien que ces concours soient célébrés, dès leur création, dans le cadre du culte impérial provincial. D'autres Koina Asias ont au demeurant été organisés dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle dans plusieurs cités qui ne sont devenues néocores que bien après : la position de Sardes n'a en l'espèce rien d'original. Quant aux Chrysanthina, s'il faut remonter l'octroi de la seconde néocorie à l'époque d'Hadrien, peut-être leur création est-elle également postérieure à celui-ci, mais rien ne permet de reconstituer solidement l'histoire des premiers temps du « concours aux fleurs d'or ».

Toutefois, quand la cité se met subitement à mentionner ses concours sur ses monnaies ou à orner les revers de motifs agonistiques (table de prix<sup>13</sup>, couronnes végétales ou couronnes agonistiques monumentales en métal<sup>14</sup>), elle le fait selon une logique parfaitement cohérente, que l'on rencontre ailleurs<sup>15</sup> : au-dessus de chaque temple néocore, ainsi que, sous Caracalla et Élagabal, au-dessus du temple ou du simulacre de la Koré sardienne, on trouve une couronne indiquant qu'un concours était associé à chacune des néocories ainsi qu'à Koré. Dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et jusqu'à l'avènement de Caracalla, quand Sardes est deux fois néocore, elle possède aussi deux concours isélastiques<sup>16</sup>, les Koina Asias et les Chrysanthina. Sous le règne de Septime Sévère, les revers de plusieurs bronzes montrent la couronne de feuillage offerte dans le premier concours au-dessus d'un des deux temples néocores et la couronne d'hélichryse offerte dans le « concours aux fleurs

9. *I.Sardis* 420.

10. *BMC Lydia* 146.

11. Cela n'est pas propre à Sardes, les thèmes agonistiques ne se multiplient ailleurs qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle.

12. STRASSER 2019, en part. p. 397-398.

13. C'est-à-dire une table, à l'imitation de celle qui existait à Olympie, sur laquelle sont posées les récompenses, en particulier les couronnes et les bourses.

14. Ce sont des couronnes orfévrees de grande taille, sans doute en bronze, cf. DUNBABIN 2010.

15. Notamment à Éphèse, Smyrne et Pergame.

16. Les concours isélastiques octroient à leurs vainqueurs un retour triomphal dans leur patrie et de nombreux avantages. C'est la catégorie la plus élevée d'*agônes*.

d'or» au-dessus du second édifice, placé en vis-à-vis<sup>17</sup>. Peu importe que la création du concours du *koinon* et la première néocorie n'aient pas été nécessairement simultanées<sup>18</sup> : dans les années 190, l'un et l'autre sont clairement associés. Les Chrysanthina sont à notre avis le concours de la seconde néocorie impériale ; ils ne sont pas, comme on l'a cru, en l'honneur de Koré, mais ils honorent l'empereur et leur nom dérive de la couronne dont on ornait les statues d'Antonin et de Faustine, qui partageaient avec Artémis le grand temple construit au pied du Tmolos, sur la rive droite du Pactole. C'est la déesse qui était, comme d'ailleurs la Koré sardienne<sup>19</sup>, traditionnellement couronnée d'hélichryse, dont les capitules ronds et jaunes justifient bien le surnom de « fleur d'or ». L'extension de la pratique à l'empereur et à son épouse, puis aux vainqueurs du concours en leur honneur, a donné son nom à la compétition. La couronne des Chrysanthina surplombe clairement l'un des deux temples néocores représentés sur les monnaies. Peu importe là aussi le rapport chronologique exact entre l'octroi de la néocorie et le don du concours par l'empereur. Si l'on a de bonnes raisons de placer la seconde néocorie sous Hadrien (?) ou au plus tard au tout début du règne d'Antonin, le plus ancien témoignage sûrement datable sur les Chrysanthina est postérieur de deux ou trois décennies<sup>20</sup>. Mais comme pour les Koina Asias, les Sardiens de l'époque de Septime Sévère affichaient sur leurs bronzes un message clair : les Chrysanthina étaient associés au second temple néocore impérial.

Sous Caracalla, alors que les grandes rivales obtiennent leur troisième néocorie, Sardes n'arrache qu'un troisième concours isélastique, les Koraia, en l'honneur de la déesse dont la statue archaïque ou archaïsante quasi aniconique orne régulièrement le revers des bronzes depuis le début du II<sup>e</sup> siècle. Dès lors l'idole – ou le temple renfermant l'idole – est, comme les deux temples néocores, surmontée d'une couronne symbolisant cet ἄγων εἰσελαστικός. La mort de Caracalla et l'avènement de Macrin ont visiblement entraîné un moment de flottement, qui perdure au début du règne d'Élagabal<sup>21</sup> : il est possible que la cité ait perdu ses Koraia ou à tout le moins que le concours n'ait pas été maintenu dans son rang, car des monnaies ne montrent, selon

17. Sur cette couronne d'hélichryse, fleur associée à Artémis comme à la Koré lydienne, voir STRASSER 2019.

18. Mais ce n'est pas non plus complètement exclu : on attribue la première néocorie aux Flaviens à cause de l'iconographie monétaire, à savoir l'apparition, sous Vespasien, d'un temple qui pourrait bien être celui du culte impérial provincial ; mais on pourrait avoir ici le même hiatus chronologique que dans le cas de la seconde néocorie : le motif pourrait être postérieur de plusieurs décennies à l'octroi de la première néocorie.

19. Si bien sûr cette dernière doit être différenciée de l'Artémis de Sardes.

20. Mais d'autres inscriptions pourraient bien témoigner de l'existence du concours au moins deux décennies avant, notamment *I.Porto* 16, cf. STRASSER 2019, n. 164.

21. Ce n'est probablement pas propre aux Koraia et il nous paraît aujourd'hui probable que d'autres créations sous Caracalla ont connu le même sort.

une iconographie classique à défaut d'être totalement transparente, que deux couronnes agonistiques monumentales sur une table de prix<sup>22</sup> ; comme il ne fait guère de doute qu'elles sont pour les Koina Asias et les Chrysanthina, que sont devenus les Koraia ? On l'ignore.

Cette situation ne dure pas, et Sardes atteint sous l'empereur d'Émèse une première acmé de sa titulature et le point culminant de ses concours. Comme Pergame et Smyrne, elle devient trois fois néocore. Mieux, elle a quatre concours « isélastiques pour tout l'univers », car aux Chrysanthina et aux Koina Asias s'ajoutent les Koraia (rétablis ou promus) et des concours connus pendant longtemps par une seule monnaie, dont la légende donnait un nom : les Elagabalia. Les *agônes eiselastikoi oikoumenikoi* sont, dans la hiérarchie alors très formalisée des concours grecs, la sous-catégorie ultime, un peu comme de nos jours les Masters 1000 du tennis ou les meetings de la Ligue de Diamant en athlétisme ; n'émergent d'eux – tout en étant techniquement aussi des *agônes eiselastikoi oikoumenikoi* – que les concours de l'ancienne période (Olympia, Pythia de Delphes, Isthmia, Nemea) et de la nouvelle période (Kapetôlia de Rome, Eusebeia de Pouzzoles, Sebasta de Naples, Aktia de Nicopolis)<sup>23</sup>. Athènes organisait au début du III<sup>e</sup> siècle quatre ou cinq concours isélastiques pour tout l'univers, Éphèse et Smyrne sans doute autant, mais Pergame n'en avait alors probablement que trois. Sardes prenait donc place, au moins quantitativement, parmi les plus importantes capitales agonistiques de l'Empire. L'iconographie des émissions de cette période obéit aux mêmes règles que précédemment : une couronne surmonte chacun des trois temples néocores ainsi que celui de Koré ; les tables de prix portent quatre couronnes agonistiques monumentales pour autant d'*agônes eiselastikoi oikoumenikoi*. L'abolition en 222 des privilèges obtenus ramène Sardes à la situation de l'époque de Septime Sévère et des années 217-220 : deux temples néocores, deux couronnes.

C'est Louis Robert qui a révélé l'existence des Elagabalia en publiant un bronze du Cabinet des Médailles à Paris, dont nous donnons une nouvelle fois la photographie (figure 1)<sup>24</sup> ; il a été frappé sous le premier archonte Hermophilos, pour lequel, comme on le verra, on connaît de nombreuses émissions, aux sujets variés, notamment agonistiques. Le grand épigraphiste resituait cette fête dans son contexte, en rappelant les rares témoignages du culte du dieu Élagabal en Asie Mineure : une seule inscription – le nom du dieu d'Émèse y a été martelé –, une source littéraire sur Faustino polis, et des témoignages numismatiques, à Hiérapolis-Castabala, Juliopolis et donc Sardes. Il montrait que dans la plupart des cas le dieu avait été adopté dans des cités qui se

---

22. STRASSER 2019.

23. Sur la période, voir STRASSER 2016a.

24. ROBERT 1976. On remarquera la « texture » particulière de cette couronne métallique, faite de vaguelettes ; nous n'en connaissons pas de semblable et le graveur a clairement voulu représenter quelque chose de différent, mais ses intentions nous échappent.

trouvaient sur la route de l'empereur et du bétyle entre Émèse et Rome<sup>25</sup>. Sardes faisait donc exception, car la Lydie n'était pas sur le chemin du jeune Auguste<sup>26</sup>. Le nom du concours indiquait qu'il devait s'agir d'un *agôn* en l'honneur du dieu Élagabal et non en celui de l'empereur M. Aurelius Antoninus, et le savant français rappelait combien la Koré lydienne pouvait être associée au dieu d'Émèse, comme on avait uni ailleurs, et à Rome pour commencer, le Soleil d'Émèse à des divinités lunaires qui pouvaient faire couple avec lui. L. Robert se contenta de rapprocher prudemment octroi du nouveau concours et néocorie : « À Sardes, les deux événements, concours pour le dieu Élagabal et concession de la troisième néocorie, se placent dans le même ensemble et ont dû être liés l'un à l'autre, sans qu'il soit possible, ni sans doute utile, d'en déterminer l'exact rapport chronologique »<sup>27</sup>.



**Figure 1** - Bronze de Sardes mentionnant les Elagabalia  
(BnF, Cabinet des Médailles, Paris 1285).

Il nous semble au contraire tout à fait important d'essayer d'affiner la chronologie des événements. Les observations faites *supra* indiquent que de fait il y a un lien fort à Sardes entre néocorie et concours ; les Koïna Asias, les Chrysanthina et très certainement les Elagabalia sont vus comme des concours des néocories. Mais L. Robert avait clairement hésité devant cette idée car il pensait à une néocorie impériale pour M. Aurelius Antoninus alias Élagabal, tandis que le concours paraissait honorer le dieu d'Émèse. B. Burrell a pris le

25. Sur l'itinéraire, voir en dernier BRICAULT 2012.

26. ICKS 2011, p. 87, suivi par BRICAULT 2012, semble tout de même accepter l'idée que Sardes a reçu la visite de l'empereur, mais la chronologie que nous établissons montre que la troisième néocorie de Sardes et le monnayage au motif d'Hélios sont bien postérieurs au passage d'Antoninus en Asie ; il n'y a donc aucun appui à l'idée d'une visite impériale.

27. ZIEGLER 2004, p. 75, suit L. Robert et considère qu'il n'y a pas de rapport entre les Elagabalia et la néocorie.

même parti<sup>28</sup>. Pour elle le temple est en l'honneur de l'Auguste, et dans le n° 6 de son inventaire des types monétaires relatifs aux néocories de la cité, elle identifie comme un empereur la figure qui, sur une monnaie, se trouve dans le temple de la troisième néocorie<sup>29</sup>. Elle refuse aussi, à juste titre, de faire un lien systématique entre concours et néocorie : toutes les néocories ne paraissent pas accompagnées d'un concours. Et puisqu'elle pense que la troisième néocorie est impériale, elle conclut en faisant une distinction nette avec le concours<sup>30</sup>. Si L. Robert comme B. Burrell disjoignent donc concours et néocorie, c'est parce qu'ils ne conçoivent pas que la néocorie ait pu être pour un autre que l'*Imperator Caesar M. Aurelius Antoninus*. C'est pourtant ce que nous pensons pouvoir établir ici.

## 2. Le monnayage sous Hermophilos

Le monnayage sardien a été important sous Élagabal, sans être aussi abondant que sous Caracalla, et sur les cinq années sardiennes du règne<sup>31</sup>, on ne connaît que deux premiers archontes annuels différents datant les monnaies<sup>32</sup>. Sous le premier, Sal(vius?) Claudianus, Sardes est deux fois néocore, mais elle l'est trois fois sous Sulpicius Hermophilos premier archonte pour la seconde fois<sup>33</sup>. On sait depuis longtemps que celui-ci fut ἄρχων πρῶτος τὸ β' au moment où Sévère Alexandre était César. Rappelons que ce dernier accède au Césarat fin juin 221, puis prend la place de son cousin assassiné à la mi-mars 222. C'était suffisant pour B. Burrell pour situer avec vraisemblance l'octroi de la troisième néocorie en 220/221 ou au plus tard peu après juin 221, car on peut imaginer que l'insistance sur la troisième néocorie et sur les concours octroyés ou promus signifiait que ces privilèges étaient récents<sup>34</sup>. On a donc hésité pour la charge d'Hermophilos entre 220/221 et 221/222<sup>35</sup>. On peut être plus précis.

---

28. BURRELL 2004, p. 110-111.

29. BURRELL 2004, p. 111 : « The imperial statue shown within is very small but appears to be the usual cuirassed figure, with left arm raised, perhaps propped on a sceptre or spear. »

30. « A festival called Elagabalia at first looks promising, but is in fact named after Elagabalus the sun god of Emesa, not the emperor properly known as Antoninus. »

31. Mais il est probable que l'avènement d'Élagabal n'a été connu qu'à la toute fin de l'année sardienne 217/218. Les magistrats en fonction à cette date n'ont certainement guère eu le temps de frapper monnaie à l'effigie du nouvel Auguste avant leur sortie de charge.

32. DE ROSE EVANS 2018, p. 33.

33. Sa première magistrature éponyme est connue par une émission sans portrait impérial, *BMC Lydia* 89.

34. BURRELL 2004, p. 110 : « Coins of Hermophilos issued for Severus Alexander as Caesar would date his office, and the grant of the third neokoria, to include June 221 or shortly thereafter. »

35. DE ROSE EVANS 2015, p. 489 ; 2018, p. 33.

### 2.1. La chronologie du monnayage de Sulpicius Hermophilos

L'année sardienne débutait selon toute vraisemblance en automne. On sait que le nouveau calendrier solaire de la province d'Asie initié en 9 av. J.-C. par le gouverneur Paullus Fabius Maximus n'a pas été suivi partout, mais les rares données sur les mois et le comput en usage à Sardes concordent avec le calendrier d'Asie<sup>36</sup>. Peu importe à dire vrai, car il ne fait en revanche guère de doute que l'ensemble des cités a placé le début d'année soit le 23 septembre, comme le prévoyait l'édit de Maximus, soit autour de cette date<sup>37</sup>. À Sardes, les magistrats, dont le premier stratège ou premier archonte indiquait parfois son nom au revers des monnaies, rentraient en fonction à l'automne. Compte tenu de l'abondance des émissions différentes frappées sous Hermophilos, il est déjà en soi peu probable que sa charge soit allée de septembre 220 à septembre 221. Car la nouvelle de l'avènement de Sévère Alexandre en tant que César, situation attestée par plusieurs émissions sous Sulpicius Hermophilos, a dû prendre un certain temps pour parvenir à Sardes ; en admettant même une annonce rapide, l'information n'a pu parvenir en Asie qu'au cœur de l'été 221, entre un et deux mois avant la fin de l'année civile sardienne<sup>38</sup>. Dans l'hypothèse d'un second premier archontat d'Hermophilos en 220/221, on aurait donc *in extremis* honoré le nouveau *Caesar* avec des émissions à son effigie, toutes avec des motifs agonistiques : c'est peu probable, même si ce n'est pas impossible. En fait deux monnaies permettent de placer Hermophilos premier archonte pour la seconde fois dans l'année 221/222.

Les quatre émissions sous Hermophilos portant au droit le portrait du nouveau César sont toutes relatives aux concours. L'une mentionne les Elagabalia, voir *infra*, l'autre les Koina Asias et une troisième les Χρυσάνθινα. Mais la plus intéressante émission pour la chronologie est celle qui dans le RPC VI online porte actuellement le n° 4487, connue là par un seul exemplaire appartenant à la collection Kagan (figure 2) ; on a le même portrait du fils de Julia Mamaea que sur les autres émissions, et au revers la même datation, ΕΠΙ ΣΟΥΛΠΙ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β ; dans une couronne végétale, assez semblable à celle pour les Elagabalia et les Koina Asias, on lit une légende sur les Koraia et les néocories ; si elle a été lue ΚΟΡΑΙΑ ΑΚΤΙΑ ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ [Γ?] ΝΕΩΚΟΡΩΝ dans le RPC, elle était en vérité déjà connue par un exemplaire de l'Hunterian Museum<sup>39</sup> et G. MacDonald avait déchiffré à juste titre ΚΟ/ΡΑΙΑ Α/ΚΤΙΑ ΣΑΡ/ΔΙΑΝΩΝ Β / ΝΕΩΚΟ/ΡΩΝ. Ce bêta est selon nous une correction à partir d'un

36. Cf. STERN 2001, p. 43 ; THONEMANN 2015, p. 126, T3 (*I.Sardis* 593) et p. 128, T15.

37. STERN 2012, p. 277-278.

38. Sur les délais que met ce type d'informations à parvenir en Égypte et plus généralement dans les provinces orientales, voir STRASSER 2017.

39. Hunterian coll. 26.



**Figure 2** - Bronze de Sardes  
(© RPC VI online 4487, Collection Kagan).



**Figures 3-4** - Bronze de Sardes, détails (droit et revers) et dessins  
(© RPC VI online 4487, Collection Kagan).

gamma originel, qui a d'ailleurs fait écrire dans le *RPC* online : [Γ?]. Le graveur s'est servi du gamma pour former le bêta (figure 3) : pour la partie inférieure, il a dessiné la boucle en partant un peu en dessous de la barre supérieure du gamma et a rejoint le bas de la haste de cette lettre, puis il a ajouté la partie supérieure du bêta en partant de la barre horizontale du gamma, ce qui fait que la lettre ainsi créée est bien plus grande que les autres ; la correction a été discrète et la lettre est peu visible, au point que le gamma originel, qui a la même hauteur que le reste, ressort toujours davantage.

On avait donc appris la mort et la condamnation de la mémoire d'Élagabal. Sévère Alexandre était dès lors Auguste, et l'on pourrait être surpris de le trouver en César au droit, avec la légende Μ(ἄρκος) Αὐρ(ήλιος) Ἀλέξανδρος Καῖσ(αρ). Mais les magistrats de Sardes ont veillé là aussi à corriger la titulature devenue incorrecte. Sans doute n'avaient-ils pas même encore reçu la nouvelle titulature impériale et une image officielle du nouvel *Autokratôr*. Les Sardiens ont donc frappé monnaie encore avec le coin réalisé récemment pour le César, en ajoutant seulement les lettres AY pour Αὐτοκράτωρ, dans le champ, sous les dernières lettres de ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ et juste avant le début de ΚΑΙΣ(αρ). L'upsilon, en forme de V, est parfaitement visible, on devine la lettre triangulaire avant (figure 4).

Une correction du même type a été observée par J. DeRose Evans sur un bronze portant au droit un buste de Julia Maesa, la grand-mère d'Élagabal mais aussi de Sévère Alexandre, et au revers l'image traditionnelle de Mèn<sup>40</sup>. La zone du chiffre a été remaniée, avec un point pour combler l'espace et un bêta plus grand, gravé de manière différente. C'est une émission sans indication du magistrat éponyme et il n'est pas possible de repérer le coin original. Mais comme il portait au départ l'indication de la troisième néocorie, il a dû être gravé, comme la monnaie aux Koraia, sous Hermophilos, peu de temps avant qu'il ne soit modifié suite à l'annonce de la perte de la troisième néocorie, dans les semaines ou les mois qui suivent mars 222. On peut se demander si le même phénomène ne doit pas être observé sur une autre monnaie au portrait de la grand-mère des empereurs, tant la partie supérieure du bêta indiquant le nombre de néocorie a la rectitude de la barre d'un gamma, ainsi d'ailleurs que le léger débord à gauche de la barre supérieure<sup>41</sup>. L'iconographie (Mèn) et l'absence d'indication du magistrat concorderaient avec les émissions d'Hermophilos<sup>42</sup>.

On a donc corrigé certains coins gravés tout récemment quand Sardes a perdu sa troisième néocorie, peu après l'assassinat et l'*abolitio memoriae* d'Élagabal : le temps qu'au printemps la nouvelle parvienne à Sardes, on devait déjà être vers le mois de mai ; nous ne connaissons aucune autre monnaie sous l'archontat d'Hermophilos où Sardes serait seulement deux fois néocore. Le temps n'a pas forcément manqué, après la suppression de la troisième néocorie, pour de nouvelles émissions sous Hermophilos, car il pouvait aisément y avoir encore trois ou quatre mois avant qu'un nouveau premier archonte n'entre en charge, mais il n'y avait en revanche plus rien à célébrer. En dehors des deux (ou trois) monnaies qui viennent d'être étudiées, toutes les émissions d'Hermophilos premier archonte pour la seconde fois ont été frappées alors que Sardes était trois fois néocore.

Sulpicius Hermophilos a été ἀρχων ἄ τὸ β' de l'automne 221 à l'automne 222 ; Sévère Alexandre était déjà César quand il est entré en charge, mais cela devait faire peu de temps qu'on l'avait appris à Sardes. Il n'y a pas de *terminus post quem* sûr pour l'octroi de la troisième néocorie, mais peut-on sérieusement imaginer que la cité n'ait pas célébré par quelque émission ses nouveaux privilèges si elle avait pu le faire avant l'année du second premier archontat de Sulpicius Hermophilos ? Car nous sommes tout de même dans les années où les émissions sont les plus nombreuses, même si c'est un peu moins vrai sous Élagabal que sous Caracalla. Et la « guerre des mots et des images » n'a jamais été aussi intense qu'à partir du règne de Septime Sévère. Nous croyons donc volontiers que si les émissions ont été aussi abondantes et variées sous

40. DEROSE EVANS 2015 ; 2018, p. 34 et n° 197.

41. RPC VI online 4477 (SNG Tatiş 791).

42. Cf. l'analyse des motifs, p. 157.

Hermophilos, avec les thèmes qui sont les leurs, c'est parce que c'était le moment de célébrer le nouveau titre et le nouveau concours, octroyés l'un et l'autre cette année-là ou très peu de temps avant. L'événement est donc plus près de la fin du règne d'Élagabal que du début, ce qui est confirmé par d'autres faits, nous y reviendrons *infra*. Plusieurs émissions légendées Σαρδιανῶν τρις νεοκόρων<sup>43</sup> n'indiquent pas l'« éponyme monétaire ». Singulièrement, tous les types – plutôt rares – portant au droit Julia Soaemias<sup>44</sup> ou Julia Maesa<sup>45</sup>, donc des femmes de la *domus* impériale, sont dans ce cas<sup>46</sup>. Mais nous pensons que le premier archonte était à chaque fois Sulp. Hermophilos et que sous Élagabal toutes les monnaies de la troisième néocorie sont de l'année sardienne 221/222.

## 2.2. L'iconographie sous Hermophilos

Le monnayage d'Hermophilos – nous utiliserons ce raccourci pour les émissions de l'année où il servit pour la seconde fois d'éponyme, sans préjuger de qui choisissait l'iconographie des revers – a repris des thèmes déjà bien connus. Pour les revers des émissions au portrait de la grand-mère et de la mère d'Élagabal, on trouve Mèn ou Déméter<sup>47</sup>. L'image classique de l'idole de Koré entre un épi de blé et une tige de pavot, avec bucrane et couronne, apparaît une fois au revers du portrait d'Élagabal. Mais les autres types – dix-huit en tout, chiffre impressionnant – font tous allusion soit aux concours soit, à notre avis, directement ou indirectement à la troisième néocorie (figure 5)<sup>48</sup>.

Tous ces types nous paraissent complémentaires, même s'il y a en quelque sorte trois familles distinctes : un premier groupe rassemble les types agonistiques, un second des représentations de divinités isolées et un troisième associe plusieurs divinités, ou une divinité et les thèmes agonistiques.

43. Nous ne connaissons pas de « pseudo-autonomes » portant cette légende.

44. BMC Lydia 173.

45. RPC VI online 4497 (Paris 1292 ; SNG Leypold 1233) ; RPC VI online 4494 (Paris 1291) ; RPC VI online 4498 (SNG München 531 ; SNG Leypold 1234) ; RPC VI online 4496 (BMC Lydia 174 ; Paris 1290) ; RPC VI online 4495 (Harvard Art Museums 1981.74.50).

46. Alors que c'est banal au revers des portraits de Julia Domna par ex., sans être systématique.

47. Mais même si ces motifs ne sont pas neufs, ils n'en ont pas moins un sens particulier dans le contexte de ces émissions, cf. *infra*, p. 157.

48. Alors que L. Robert y voyait d'une part les néocories et d'autre part Koré, puisqu'il associait les Koraia et les Chrysanthina à cette divinité, et qu'il ne connaissait pas certaines émissions, dont celle relative aux Koina Asias.

RPC VI <sup>49</sup>	Droit	Légende au revers	Image au revers
4489 <sup>50</sup>	Élagabal	CAΡΔΙΑΝΩΝ Γ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Hélios debout de face, la tête tournée vers la g., un manteau sur les épaules, globe dans la main g., la main dr. levée
4490 <sup>51</sup>	Élagabal	CAΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Hélios debout de face, la tête tournée vers la g., un manteau sur les épaules, globe dans la main g., la main dr. levée
4491 <sup>52</sup>	Élagabal	CAΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Hélios debout de face, la tête tournée vers la g., un objet indistinct dans la main g., la main dr. levée
4492 <sup>53</sup>	Élagabal	CAΡΔΙΑΝΩΝ Γ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Hélios s'élançant vers la g., un manteau sur les épaules, un fouet dans la main g., la main dr. levée
4500 <sup>54</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΣΟΥΛΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΤΟ Β CAΡΔΙΑΝΩΝ Γ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Deux temples tétrastyles vus de face encadrés par deux temples tétrastyles de trois-quarts, tous surmontés d'une couronne
4501 <sup>55</sup>	Élagabal	CAΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ ΕΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡ Α ΤΟ Β	Quatre temples, deux en haut vus de face avec statues de culte, deux en bas en vis-à-vis, cf. <i>infra</i>
4502 <sup>56</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡ Α Τ(Ο) Β CAΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Table de prix inscrite ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΟΙ, portant quatre couronnes agonistiques monumentales et au milieu l'idole de Koré ; en dessous amphore entre deux palmes
4503 <sup>57</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΣΟΥΛΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡ Α ΤΟ Β ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚ[ΟΙ] CAΡΔΙΑΝΩΝ Γ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Idole de Koré posée sur un autel décoré d'un bucrane, entre deux tables de prix portant chacune deux couronnes agonistiques monumentales ; sous chaque table, une palme
4504 <sup>58</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ Α ΤΟ Β CAΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Hélios debout sur un quadriges déployé, la main dr. levée, l'idole de Koré dans la main g., cf. <i>infra</i>

49. Avec la numérotation temporaire de juillet 2019.

50. VE Elsen 117, 15 June 2013, lot 399.

51. SNG von Aulock 8259.

52. CGT Coll. Les doutes sur l'identité du personnage sont surtout dus à l'état de la monnaie, car l'attitude générale et la couronne radiée sont exactement celles d'Hélios dans les deux revers précédents.

53. Lindgren 820.

54. Lindgren A820A.

55. BMC Lydia 171 (BURRELL 2004, p. 110, type 6).

56. BMC Lydia 170 (Paris 1281 ; SNG Leypold 1230 ; Harvard Art Museums 1984.811.30) ; pour la légende, voir STRASSER 2019, p. 393, ainsi qu'un exemplaire parfaitement conservé dans la « digitale Münzsammlung am Institut für Altertumskunde » de Cologne, n° VAR\_0015.

57. MIONNET IV 760 (Paris 1283 ; Harvard Art Museums 1983.56.258).

58. MIONNET IV 759 (Paris 1282).

4505 <sup>59</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Couronne agonistique monumentale traversée par une palme, sur un cadre marqué ΕΛΑΓΑΒΑΛΙΑ
4506 <sup>60</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α Τ Β ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Couronne agonistique monumentale avec deux palmes, sur un cadre marqué ΧΡΥΚΑΝΘΙΝΑ
4507 <sup>61</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Idole de Koré entre épi et tige de pavot
4508 <sup>62</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΣΟ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ Γ ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Table de prix (inscrite ?) portant quatre couronnes agonistiques monumentales ; en dessous, amphore entre deux palmes
4509 <sup>63</sup>	Élagabal	ΕΠΙ ΣΟΥΛΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡ Α ΤΟ Β	Dans une couronne de feuillage <sup>64</sup> , ΚΟΙΝΟC ΑCΙΑC ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙC ΝΕΩΚΟΡΩΝ
4511 <sup>65</sup>	Élagabal	Ε[...] ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙC ΝΕΩΚΟΡΩΝ	Couronne agonistique monumentale d'où sortent une ou deux palmes, sur un cadre marqué ΧΡΥΚΑΝΘΙΝΑ
4487 <sup>66</sup>	Sévère Alexandre César / Auguste	ΕΠΙ ΣΟΥΛΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β	ΚΟ/ΡΑΙΑ Α/ΚΤΙΑ ΣΑΡ/ΔΙΑΝΩΝ Β/ΝΕΩΚΟ/ ΡΩΝ dans une couronne de feuillage <sup>67</sup>
4488 <sup>68</sup>	Sévère Alexandre César	ΕΠΙ ΣΟΥΛΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β	ΧΡΥΚΑΝΘΙΝΑ ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙC ΝΕΩΚΟΡΩΝ dans une couronne végétale <sup>69</sup>
10882 <sup>70</sup>	Sévère Alexandre César	ΕΠΙ ΣΟΥΛΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β	ΚΟΙΝΟC ΑCΙΑC ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ ΤΡΙC ΝΕΩΚΟΡΩΝ dans une couronne de feuillage
4510 <sup>71</sup>	Sévère Alexandre César	ΕΠΙ ΣΟΥΛΠ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β	ΑΛΕΙΑ ΕΛΑΓΑΒΑΛΕΙΑ ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ Γ ΝΕΩΚΟΡΩΝ dans une couronne de feuillage <sup>72</sup>

Figure 5 - Typologie des revers sous Hermophilos.

59. Paris 1285.

60. *Inv. Waddington* 5264 (Paris 1286).

61. Paris 1284 et DeRose Evans 2018, n° 195 ; nous ne comprenons pas le commentaire de l'auteur, p. 33 : « A variation of this combination is known, in Paris (FG1284), but only noting two neokorates. » Certes la zone du chiffre est quelque peu effacée et confuse, mais nous voyons sans problème ΤΡΙC.

62. Mionnet IV 761 (Paris 1280) ; « inscribed with ΧΡΥΚΑΝΘΙΝΑ (?) » *RPC* ; nous ne sommes pas même sûr que la table ait été inscrite, mais si elle l'était, on attend οἰκουμηνικοί.63. *SNG* Tübingen 3822.64. Du laurier d'après le *RPC*, mais on ne peut guère reconnaître le matériau.65. *SNG* Ödemiş 421.

66. Kagan Collection.

67. Généralement décrite comme de laurier, ce qui est possible compte tenu de la forme, mais reste incertain.

68. Vienne GR.37380.

69. Certainement pas de laurier, mais elle n'est peut-être pas non plus d'hélichryse comme on l'attendrait.

70. Exemplaire inédit conservé à Oxford.

71. Harvard Art Museums 1983.56.258.

72. De laurier dans le *RPC*, mais là aussi la nature du feuillage reste bien délicate à déterminer.

### 2.3. Les concours dans le monnayage d'Hermophilos

L'un des enseignements majeurs de ces types d'Hermophilos est le nom plus complet du concours créé sous Élagabal<sup>73</sup>. Sur la monnaie publiée autrefois par L. Robert, le nom sous la couronne monumentale, dérivé du théonyme émésien, semblait indiquer que le dieu était honoré sous son aspect originel. Cela pouvait légitimement paraître remarquable et l'auteur ne manquait pas de souligner le contraste avec l'appellation d'« apparence hellénisée » à Émèse même du concours pour la divinité principale de la cité, les Ἥλια Πύθια<sup>74</sup>. Grâce à la monnaie conservée à Harvard (figure 6) et légendée Ἀλεῖα Ἐλαγαβάλεια, on sait désormais que Sardes n'avait point été aussi audacieuse et novatrice que ne le laissait entendre le bronze du Cabinet des Médailles. Le premier nom du concours était banalement celui des fêtes du Soleil dans bien des cités, à commencer par les grands concours isélastiques de Rhodes (Halieia / Haleia) ou Philadelphie (Deia Haleia), ou donc ceux de la patrie même du dieu et de l'empereur. Haleia Elagabalia correspond aussi à l'appellation du dieu à Rome, *Sol invictus Elagabal*.



Figure 6 - Bronze de Sardes (© Harvard Art Museums).

Au sein du groupe des revers agonistiques, il y a une ou deux émissions différentes pour chaque concours séparément, mais aussi deux types qui associent tous les concours majeurs. Dans ce dernier cas, les quatre *agônes* sont identifiés comme œcuméniques, au moins à deux reprises ; si d'aventure la table de prix de *RPC VI* online 4508 était inscrite, ce que nous ne sommes

73. Pas nécessairement complet : à cette date le concours pouvait avoir encore un « surnom » du type Olympia ou Pythia.

74. *Sport, Spiele, Sieg*, p. 134, n° 266 (variante de *BMC Galatia* 21). Nous accentuons ainsi car il n'y a pas d'autre attestation du nom du concours, mais il nous paraît probable que c'est une forme contracte et simplifiée pour Ἥλεια.

personnellement pas capable de certifier, c'était certainement avec la même légende. Sardes pouvait se vanter de posséder quatre concours du plus haut rang. Ils n'étaient pas seulement isélastiques, mais εἰσελαστικοὶ εἰς ἅπασαν τὴν οἰκουμένην, pour tout l'Empire. Ce statut reconnu par le Sénat conférait au concours qui en bénéficiait le plus haut rang possible. On savait les Koina Asias isélastiques depuis longtemps<sup>75</sup>, et œcuméniques, même si l'on ignore à quelle date ils le sont devenus<sup>76</sup>. Les Chrysanthina ont, eux, d'abord été isélastiques puis sont devenus œcuméniques au début du règne de Septime Sévère<sup>77</sup>. Quant aux Haleia Elagabalia, ils ont visiblement été créés « isélastiques pour tout l'univers », ce qui, comme le montre l'exemple des Chrysanthina, n'allait pas de soi. L'octroi d'un quatrième concours isélastique était déjà un énorme privilège en soi. Comme on l'a vu, cela plaçait Sardes au niveau de ses rivales jusque-là favorisées, Pergame, Éphèse ou Smyrne. Que le concours ait été immédiatement œcuménique ne faisait que renforcer la position de la cité dans le monde agonistique. Pour les Koraia, le problème est plus complexe. En effet, comme on l'a dit, le monnayage de l'époque de Macrin et celui du début du règne d'Élagabal semblent les ignorer, alors que l'on peut selon toute vraisemblance attribuer leur fondation à Caracalla ; le palmarès d'un champion de cette époque les mentionne d'ailleurs, dans ce qui doit être une liste de victoires dans les concours isélastiques<sup>78</sup>. Quel qu'ait été leur statut lors de leur création et leur sort après la mort de l'empereur qui avait fait le don du concours, les Koraia réapparaissent dans le monnayage de l'année 221/222 comme concours isélastique pour tout l'*oikoumenè*, donc soit confirmés dans leur statut, soit promus. Nous avons souligné que deux de ces concours étaient associés aux deux premières néocories impériales, les Koina Asias et les Chrysanthina<sup>79</sup>. Les Koraia sont en l'honneur de la principale déesse de la cité à l'époque, les Haleia Elagabalia pour *Sol Elagabal*.

Une question importante pour éviter toute mauvaise interprétation de ces monnaies d'Hermophilos est la signification de la représentation d'une couronne unique (végétale ou métallique) ou celle de plusieurs couronnes agonistiques monumentales, posées dans ce cas sur une ou deux tables de prix<sup>80</sup>. On y a souvent vu le signe que le ou les concours ainsi symbolisés et parfois explicitement désignés par une légende étaient organisés l'année même de l'émission en question<sup>81</sup>. Rien n'est moins sûr. Il est hors de notre

75. *I.Sinope* 105, vers 120 apr. J.-C.

76. *P.Agon.* 6, l. 91-92, fin du II<sup>e</sup> siècle ; *IG II<sup>3</sup>* 4, 629, vers 255 apr. J.-C.

77. *I.Sardis* 77, cf. STRASSER 2019, p. 400-406.

78. *I.Ephesos* 1132 ; la nature des concours de ce palmarès n'est pas indiquée, tous paraissent isélastiques, mais on ne peut savoir s'ils sont aussi œcuméniques.

79. STRASSER 2019, p. 397-398.

80. La présence de deux tables sur un revers de Sardes est une originalité.

81. À commencer par ROBERT 1976, p. 54, à propos d'Hermophilos : « Sous le même archonte, on célébrait à la fois les Chrysanthina, concours de Corè, et les Elagabalia ».

propos de traiter ici de manière générale cette question épineuse. De plus la pratique en la matière a pu varier d'une cité à une autre, peut-être même d'une époque à une autre. On se contentera donc d'analyser la situation sardienne pour les premières décennies du III<sup>e</sup> siècle. Elle pourrait au premier abord être trompeuse. En effet, on vient de voir que le second premier archontat d'Hermophilos tombait en 221/222 ; or le précédent archonte sous lequel, d'après la documentation actuelle, on a frappé un bronze portant un motif agonistique, en l'occurrence une table de prix avec deux couronnes métalliques, pour les Koina Asias et les Chrysanthina, est T. Iul. Alkimachos<sup>82</sup> ; il est bien daté par le droit, un portrait de Diaduménien Auguste : c'est une émission de la fin du printemps ou du début de l'été 218<sup>83</sup> et Alkimachos a été premier archonte en 217/218, soit exactement quatre ans avant Hermophilos. Ces concours isélastiques étaient le plus souvent pentétériques (*i. e.* quadriennaux). On pourrait donc croire qu'ils ont été organisés de fait à quatre ans d'intervalle, en 217/218 puis 221/222.

Mais d'une part la chronologie des circuits agonistiques ne semble pas valider une telle date. Certains palmarès de champions sont classés chronologiquement et permettent de fixer la date des concours, quand on ne la connaît pas par ailleurs<sup>84</sup>, et même si pour les concours de Sardes les conclusions qu'on peut en tirer restent quelque peu incertaines, elles ne valident pas une telle chronologie. Les Chrysanthina en particulier paraissent plutôt tomber en 216, 220, 224, etc.<sup>85</sup>.

D'autre part, il serait singulier que tous les concours de Sardes aient lieu une même année, comme pourraient le faire croire les monnaies avec deux, trois ou quatre couronnes métalliques. Ce n'est pas un cas de figure impossible, mais il se présente uniquement dans des régions à la périphérie du monde grec, où la caravane des athlètes et des artistes ne se rendait qu'une fois tous les quatre ans<sup>86</sup> ; dès lors si les cités de Cilicie, Syrie ou Égypte voulaient avoir une chance d'attirer les champions dans leurs *agônes* majeurs, elles avaient intérêt à regrouper les compétitions pour rendre le lointain déplacement plus attractif ; deux ou trois concours, parfois davantage, se succédaient littéralement, en l'espace de quelques semaines. Mais Sardes est en Asie, province où les *agônistai* se rendent tous les ans : il était de l'intérêt même des cités de faire venir les concurrents – et l'activité économique induite – plusieurs

82. BMC Lydia 169 (SEAR, GIC 2998).

83. Diaduménien est Auguste en mai-juin, mais son avènement puis sa fin n'ont été connus que plus tardivement à Sardes.

84. C'est-à-dire pour l'essentiel, dans le cas des concours d'Asie, grâce à la lettre d'Hadrien aux technites dionysiaques retrouvée à Alexandrie de Troade (SEG 56, 1359), cf. pour l'essentiel GOUW 2009 et STRASSER 2010 et 2016b.

85. Nous renvoyons à notre corpus des palmarès d'époque impériale à paraître.

86. Voir par exemple les concours de Cilicie (Tarse, avec nos remarques dans STRASSER 2004, p. 147), de Syrie (trois concours consécutifs à Antioche, cf. *I.Tralleis* 117).

fois à l'intérieur d'une même olympiade<sup>87</sup>, et non pas une seule fois tous les quatre ans. Tout au plus pourrait-on imaginer que les trois ou quatre concours isélastiques sardiens étaient tout de même organisés à l'intérieur d'une même année sardienne, non pas tous les uns après les autres, mais en deux fois par exemple, en deux sessions séparées de plusieurs mois<sup>88</sup>.

En l'occurrence, le monnayage de Sardes semble bien s'opposer à l'idée d'une célébration de tous ces concours sous un même magistrat, à l'intérieur d'une année civile. En effet, Rufus, un riche notable de la famille des *Antonii* ou des *Annii*<sup>89</sup>, a été rien moins que quatre fois premier archonte à l'époque de Septime Sévère et de Caracalla ; on ne connaît la date exacte d'aucune de ses éponymies, mais deux d'entre elles sont nécessairement postérieures à 211/212, car Caracalla y est *Severus*<sup>90</sup>. Sous les deux éponymies de Rufus dans cet intervalle, à savoir les troisième et quatrième, on a émis des monnaies à thèmes agonistiques à chaque fois : ainsi sous la troisième, une table de prix avec trois couronnes métalliques<sup>91</sup> ou une couronne de feuillage marquée Κόραια ἸΑκτια<sup>92</sup> ; sous la quatrième éponymie de Rufus, on trouve une couronne avec la légende Χρυσάνθινα<sup>93</sup> et une couronne végétale inscrite Κοινὸς Ἀσίας<sup>94</sup>. Dans l'hypothèse où ces motifs indiqueraient une célébration de ces concours, comme Rufus a été deux fois premier archonte sous Caracalla, cela signifierait qu'il y a eu deux célébrations dans l'intervalle 212-217, à quatre ans d'intervalle. En soi ce pourrait être envisageable, puisque dans la période donnée ont pu avoir lieu au maximum deux célébrations des *Chrysanthina* ou de tout autre concours pentétérique de Sardes<sup>95</sup>. Mais c'est en contradiction avec les années d'Hermophilos et Alkimachos (217/218 et 221/222), puisqu'il n'y a dans cette période qu'une seule année (213/214) qui serait en accord avec ce rythme. Surtout c'est impossible parce qu'on connaît pour la même période 212-217 un autre magistrat, Claudius Mithrès, sous lequel on trouve aussi une couronne monumentale, au-dessus d'un cadre légendé Χρυσάνθινα<sup>96</sup> : il y a donc trois années différentes avec des monnaies à thèmes agonistiques.

87. Les concours majeurs occupent une place particulière à l'intérieur d'une olympiade et sont organisés à intervalle régulier, selon un rythme lunaire.

88. On sait qu'à Éphèse, Smyrne ou Athènes, deux concours majeurs pouvaient être organisés l'un après l'autre.

89. L'abréviation AN reste ambiguë.

90. Cf. MASTINO 1981, p. 35 ; LIESKER 1993, p. 77.

91. BMC Lydia 166 (Paris 1271).

92. Hunterian coll. 23 (SNG Lepold 1222) ; c'est le nom complet des *Koraia*.

93. MIONNET IV 741 (Paris 1258A).

94. MIONNET IV 740 (Paris 1259).

95. On sait par un témoignage du *Digeste*, 33, 1, 24 – sur lequel nous renvoyons à STRASSER 2019, p. 406-407 – que les *Chrysanthina* sont pentétériques ; les *Koina Asia* le sont aussi d'après IGUR I 249 ; aucune source ne le dit pour les *Koraia*, mais c'est hautement probable.

96. BMC Lydia 150 (SNG München 525 ; SNG Lepold I, 1226 ; Paris 1260) ; BMC Lydia 151 (SNG von Aulock 3156).

Il n'y a donc aucune conclusion ferme à tirer de la présence d'un motif agonistique sous tel premier archonte. Bien sûr il a dû arriver que le choix du revers ait été motivé par la célébration cette année-là d'un ou plusieurs des concours organisés au pied du Tmolos, mais à Sardes représenter une couronne agonistique monumentale ou une table de prix peut être un choix parmi d'autres dans le vivier des motifs à la gloire de la cité, sans lien avec les événements de l'année en cours. La seule présence de motifs agonistiques sous Hermophilos ne permet pas de conclure qu'un ou plusieurs des concours ont eu lieu sous son archontat. En revanche, le nombre de motifs et le fait qu'ils soient contemporains de thèmes liés à la néocorie ou même associés à eux, permet de faire l'hypothèse qu'il y avait une raison majeure à ces choix iconographiques : l'octroi tout récent d'un concours et de la troisième néocorie.

#### 2.4. Les divinités dans le monnayage d'Hermophilos

À côté des dix revers à motif proprement agonistique, les huit restants sont à notre avis aussi bien reliés aux concours qu'aux néocories. On trouve quatre fois Hélios debout, la Koré une unique fois seule, ce qui est peu, mais elle apparaît aussi deux fois sur une table de prix, une autre fois dans son temple et une dernière fois portée par une figure dont l'identification nous paraît déterminante.

Dans le monnayage d'Hermophilos, trois figures ont posé des problèmes d'identification : d'une part le personnage représenté dans le temple en haut à gauche dans RPC VI online 4501 (la monnaie aux quatre temples), d'autre part l'aurige du quadriges de 4504 et enfin l'objet tenu par ce même cocher. Or non seulement des photographies récentes, excellentes, permettent de progresser dans l'analyse des représentations, mais la mise en série de tous les revers d'Hermophilos aboutit à notre avis à des conclusions solides sur toutes ces questions.

Le médaillon de bronze de 40 mm de diamètre RPC VI 4501 (figure 7) est connu depuis longtemps<sup>97</sup> et avait été illustré en premier par B. V. Head dès 1901<sup>98</sup>. La photographie disponible sur le site du RPC online permet désormais d'en discerner les moindres détails<sup>99</sup>.

97. Il appartenait à la collection de la Banque d'Angleterre, d'où il est passé dans les collections du British Museum, n° d'inventaire BNK.G.739.

98. *BMC Lydia* 171 (BURRELL 2004, p. 110, type 6, pl. 24, fig. 91).

99. Nous n'avons malheureusement pas obtenu l'autorisation de publier cette photographie ; ce cliché, en couleur et en grand format, doit absolument être consulté (<https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/6/4501>). Nous reproduisons donc la vieille mais correcte photographie de TRELLE 1945, pl. XII, fig. 1.



**Figure 7** - Bronze de Sardes *RPC* online VI 4501 (d'après TRELL 1945).

Les deux temples du bas reproduisent le motif connu depuis le règne de Septime Sévère des temples impériaux des deux premières néocories, dans leur position traditionnelle en vis-à-vis<sup>100</sup>. Au-dessus (figure 8), à droite, on reconnaît le temple de Koré à entablement en arche avec son idole, dont la plus ancienne attestation remonte au milieu du II<sup>e</sup> siècle, dans la singulière série d'émissions en l'honneur du *koinon* des Ioniens comprenant une majorité de revers aux motifs sardiens<sup>101</sup>. C'est seulement sous Caracalla qu'on le retrouve dans le monnayage de la cité<sup>102</sup>. À cette date, ce motif participe clairement de la guerre des images avec les cités rivales d'Asie. Car le temple de Koré n'est pas figuré seul, comme c'était encore le cas dans les monnaies d'époque antonine, mais entre les deux temples néocores. Ce troisième temple, qui occupe qui plus est la place centrale, crée donc délibérément l'illusion d'une troisième néocorie, même si la légende est sans ambiguïté. Sardes n'est pas la première à utiliser ce subterfuge. La cité lydienne ne fait que reprendre un procédé employé peu de temps auparavant par Éphèse. Dès le règne d'Antonin le Pieux<sup>103</sup>, puis à nouveau sous Septime Sévère<sup>104</sup>, la capitale de la province, alors deux fois néocore, frappe des bronzes portant au revers non seulement les temples des néocories, mais, entre les deux, en position privilégiée, un temple tétrastyle abritant la statue de culte d'Artémis. Éphèse mettait ainsi sur un pied d'égalité les cultes provinciaux pour les Augustes et celui de la grande déesse de la cité, et, en supprimant sous Septime Sévère la légende « deux fois néocore », accroissait l'illusion de trois néocories<sup>105</sup>. Sardes ne va pas jusque-là.

100. Voir aussi STRASSER 2019.

101. GILLESPIE 1956, nos 28-30, p. 51-52, pl. VIII ; sur ces émissions, voir en dernier KAMPMANN 1997 ; HERRMANN 2002.

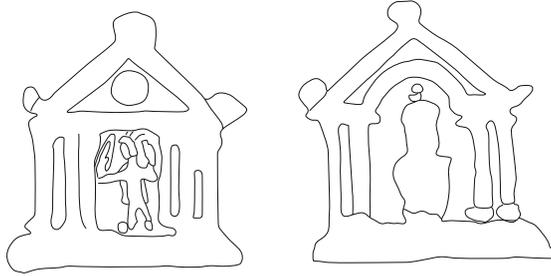
102. BURRELL 2004, p. 110, type 5b (SNG Copenhagen 532 ; Paris 1268).

103. BURRELL 2004, p. 70, type 7 (Paris 711).

104. BURRELL 2004, p. 70, type 9 (BMC Ionia 261 ; Paris 798).

105. HELLER 2006a, p. 278-279 ; HELLER 2006b.

Mais la cité lydienne ne pouvait ignorer qu'Éphèse avait alors obtenu une troisième néocorie et que c'était une néocorie non pas de l'empereur mais de la déesse principale de la cité ionienne. En reprenant le thème éphésien, elle revendiquait très certainement le même honneur pour sa divinité principale, la Koré dite lydienne, dont l'identité est encore si souvent débattue<sup>106</sup>.



**Figure 8** - Bronze de Sardes, dessins  
(d'après la photographie de *RPC online VI*/British Museum).

Sous Élagabal, le bronze aux quatre temples se situe donc dans la logique des revers aux trois temples, ajoutant celui de Koré aux trois (et non plus deux) temples néocores. C'est en même temps une réponse visuelle à la prérogative sans équivalent obtenue sous le même règne par Éphèse, devenue trois fois néocore des empereurs et une fois néocore d'Artémis, donc quatre fois néocore<sup>107</sup>. Bien que l'une et l'autre cité aient reçu de nouveaux privilèges, le combat des images se poursuivait.

Si sur la monnaie sardienne il n'y a pas de doute sur l'identité des divinités tutélaires des temples inférieurs et du temple supérieur droit, il n'en va pas de même de la figure en haut à gauche. B. V. Head y voyait une divinité masculine, peut-être Mèn. Pour Burrell, c'est un empereur, sans qu'elle justifie cette identification. L. Robert avait été très prudent, en évoquant « une forme peu distincte, mais non bétylique »<sup>108</sup> ; la dernière précision est importante, car elle a certainement joué dans les réticences du savant pour rapprocher la néocorie des Elagabalia dont il révélait lui-même l'existence ; sans doute s'attendait-il à un culte d'Élagabal sous sa forme aniconique, qui aurait correspondu pleinement au nom de l'*agôn* tel qu'il était alors connu (Elagabalia), alors que la monnaie de Harvard illustrée *supra* nous en donne désormais un nom plus complet : les Haleia Elagabalia.

106. On peut diviser les opinions entre les tenants d'une Koré/Perséphone distincte d'Artémis et ceux qui y voient Artémis ou un avatar de celle-ci, cf. STRASSER 2019, p. 379, n. 55.

107. Sur ce genre de « multiple-temple coin type », cf. aussi BURRELL 2004, p. 137, à propos de Hiéropolis.

108. ROBERT 1976, p. 51, n. 16.

### 3. Hélios et Sardes

Et c'est de fait Hélios qu'il faut reconnaître à notre avis dans le troisième temple de la néocorie<sup>109</sup>. Nous ne pensons pas qu'il puisse s'agir de l'empereur en Hélios, même si c'est une hypothèse qu'on ne peut totalement exclure<sup>110</sup>.

Sur le cliché du RPC, on reconnaît une figure masculine qui n'est pas dénudée entièrement mais porte un manteau : c'est la chlamyde habituelle du dieu. Dans sa main droite, il tient ce qui doit être un fouet, l'attribut le plus caractéristique d'Hélios<sup>111</sup>. Au niveau de ses pieds, la boule très clairement gravée n'est pas à notre avis son pied gauche, mais le globe, posé et non porté, car aucune de ses mains n'était libre pour cet accessoire classique<sup>112</sup>. Nous croyons même que le graveur a rendu la couronne radiée, que le dieu porte sur sa tête tournée vers la gauche, là aussi dans une pose reconnaissable (voir *infra*)<sup>113</sup>. Quant à la main gauche, elle soutient, comme on le verra, l'idole sardienne, ici évidemment très schématisée, compte tenu des dimensions de la pièce, mais dont le graveur a tout de même rendu la silhouette. Ce que les photographies anciennes très petites et peu distinctes avaient pu faire prendre, à la droite du personnage, pour une lance ou un sceptre, n'est en fait qu'une des colonnes du temple hexastyle.

La taille du personnage et l'inévitable schématisme nécessitent d'étayer cette interprétation. Or sous Élagabal, le monnayage de la troisième néocorie, donc à notre avis celui d'Hermophilos, compte plusieurs figurations d'Hélios. Sauf erreur de notre part, ces émissions n'ont jamais suscité aucun commentaire. Pourtant elles sont à plusieurs titres singulières. En particulier, le dieu

109. Pour la question délicate d'une éventuelle iconographie de l'empereur en Sol, cf. HIJMANS 1996, p. 144-148. Une représentation de l'empereur en Hélios, tout à fait exceptionnelle et pour laquelle nous n'avons trouvé aucune explication, se trouve sur une monnaie des *Cilbiani inferiores*, BMC Lydia 16. Le culte d'Hélios est attesté chez les Kilbianoï de Nicée, mais cela ne justifie pas cette représentation sans équivalent. Cela dit, ce revers montre bien la différence avec les monnaies de Sardes : Caracalla porte son habit militaire qui l'identifie sans ambiguïté comme empereur.

110. Rappelons que Sardes est trois fois néocore des Augustes d'après une inscription qu'on ne peut dater fermement, *I.Sardis* 404, mais que nous placerions bien entendu sous Valérien et Gallien, après le nouvel octroi d'une troisième néocorie.

111. MATERN 2002, p. 88-92.

112. On pourrait aussi songer au bétyle, mais la forme est trop ronde, même si à Sardes très peu de gens devaient connaître la forme de la pierre noire et qu'à cette échelle il est difficile de décider quoi que ce soit. Le globe – symbole dans les mains de Sol de sa souveraineté dans le ciel – posé au pied du personnage est d'autant plus probable que c'est une position connue sur des monnaies romaines, le plus souvent pour des personnifications (*Providentia*, *Roma*, *Aequitas*, cf. SCHMIDT-DICK 2002, s. v.), mais aussi pour un dieu, Esculape (SCHMIDT-DICK 2011, p. 107, pl. 20).

113. Sur les difficultés à identifier Sol/Hélios, HIJMANS 1996, p. 130, qui remarque les similitudes possibles avec Mèn, que Head reconnaissait ici ; mais l'ensemble des caractéristiques plaide pour Hélios (HIJMANS 1996, p. 132).

n'était jamais apparu sur le monnayage de Sardes. On n'a par ailleurs aucune autre attestation du culte du Soleil dans la cité lydienne<sup>114</sup>. Les quatre émissions au dieu debout (*RPC VI* online 4489-4492), avec trois types différents, ne sont suivies d'aucune autre : l'*abolitio memoriae* qui a frappé l'empereur-prêtre d'Émèse a entraîné la disparition à Sardes du thème comme du culte<sup>115</sup>. On ne peut expliquer l'apparition subite et fugace d'Hélios par un éventuel développement général, sous Élagabal, de l'iconographie du dieu dans les monnaies des provinces romaines et en particulier de l'Asie, ce qui pourrait se comprendre. Sous ce bref règne, très peu de cités ont en réalité introduit la figure d'Hélios sur leurs revers. Dans certains cas, cela s'explique par un lien avec Élagabal et le bétyle. Il a été déjà maintes fois souligné que certaines villes sur le chemin du convoi qui menait le bétyle et son prêtre vers Rome avaient accueilli le dieu dans leur panthéon, le plus souvent sous la forme hellénisée d'Hélios<sup>116</sup>. Mais, sans doute parce qu'une bonne partie de ce monnayage est allé à la fonte, les témoignages restent rares.

L'autre particularité des revers au motif d'Hélios debout est l'influence claire du monnayage de Rome<sup>117</sup>. Sous Élagabal, Sol n'est nullement neuf dans le monnayage romain et son iconographie s'inscrit alors largement dans la tradition sévérienne<sup>118</sup>. Le dieu sur un quadriges est bien antérieur<sup>119</sup> et le dieu debout apparaît dès les règnes de Septime Sévère et Caracalla<sup>120</sup>. On trouve à Rome et à Sardes les trois mêmes combinaisons d'accessoires, avec, pour deux types, des ressemblances frappantes :

- Hélios / Sol debout de face, la tête tournée vers la g., un manteau sur les épaules, un fouet dans la main g. et la main dr. levée, se rencontre à Rome depuis 197-198 (figure 10)<sup>121</sup>. À notre avis, *RPC VI* 4491 (figure 9)<sup>122</sup> n'est qu'une variante, la chlamyde, qui n'est pas sur les épaules du Soleil, étant simplement enroulée autour du fouet : c'est un pan du manteau qui tombe

114. On ne peut exploiter une inscription sardienne mentionnant des Halieia (désormais *I.Sardis* 636), pour appuyer l'existence d'un culte du Soleil (DE HOZ 1999, p. 69, d'où MATERN 2002, p. 18), car il s'agit de la mention d'une victoire dans la course en armes aux Ἀλῆια de Rhodes, à l'époque hellénistique.

115. Ce qui est un élément de poids pour conclure qu'il s'agit bien du dieu Soleil d'Émèse qui est représenté là.

116. En particulier ROBERT 1976 ; BRICAULT 2012.

117. Catalogue sélectif des représentations de Sol sur les monnaies romaines chez HIJMANS 2009, ici p. 420-424 (Septime Sévère à Élagabal).

118. Cf. MARTIN 2000, p. 297-307.

119. Dès la République, puis sous Hadrien, *LIMC VII* 1, p. 601-603 ; SCHMIDT-DICK 2011, p. 181.

120. SCHMIDT-DICK 2011, p. 182.

121. SCHMIDT-DICK 2011, p. 182-183. Le type illustré est *RIC* 293e, ici CoinsArchive, VE Dr. Busso Peus Nachfolger, e-Auction 9, lot 118.

122. Nous donnons un nouveau cliché dû au propriétaire de la pièce, à qui nous renouvelons nos remerciements.

du manche que l'on voit à droite<sup>123</sup>. L'état de l'unique exemplaire laisse bien entendu un doute. De toute manière, il n'y a aucune relation autre que thématique entre la monnaie de Sardes et les types romains ;

- Hélios / Sol debout de face, la tête tournée vers la g., un manteau sur les épaules, globe dans la main g., la main dr. levée (RPC VI 4489-4490) (figure 11), est attesté à Rome sous Caracalla, au plus tôt en 215 (figure 12)<sup>124</sup>. Les exemples antérieurs en Asie Mineure<sup>125</sup>, à Kolossai, Césarée de Cappadoce, Germe, Tarse<sup>126</sup> ou Pessinonte, sont toujours différents, souvent par leur stricte frontalité, aussi par la présence d'autres accessoires (torche<sup>127</sup>). À part le traitement du manteau, qui à Sardes déborde à gauche du dieu, la ressemblance est telle que la monnaie de Lydie a de fortes chances d'être inspirée par le type romain<sup>128</sup> ;
- le motif le plus intéressant est Hélios s'élançant vers la g., un manteau sur les épaules, un fouet dans la main g. et la main dr. levée (figure 13)<sup>129</sup> ; il n'apparaît à Rome que sous Élagabal, et seulement après 220 (figure 14)<sup>130</sup>. C'est pour ce dernier cas que la similitude de l'Hélios de Sardes avec certaines émissions romaines est la plus frappante<sup>131</sup>, et aussi que les monnaies provinciales antérieures au motif d'Hélios s'élançant sont les plus différentes<sup>132</sup>.

123. Pour un « tombé » du manteau semblable, cf. MATERN 2002, Kat. I 6, fig. 36 (statuette), et surtout la monnaie de Nicée, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure* I, 3, n° 363, pl. LXXVI, 17, précisément pour le manteau d'Hélios, enroulé sur son bras.

124. LIMC VII 1, p. 600, n° 106 ; MATERN 2002, p. 124 ; SCHMIDT-DICK 2011, p. 184-185. Le type illustré est, pour l'aureus RIC 264d, figure 12a, ici CoinsArchive, VE Leu Numismatik, Web Auction 8, lot 1212 ; pour l'antoninianus RIC 281a, figure 12b, ici CoinsArchive, VE Nomisma S.p.a., Auction 59, lot 204.

125. Cf. BERRENS 2004, p. 216.

126. Où l'on trouve Hélios (sans manteau), SNG Levante 1044, mais aussi Caracalla en Hélios, SNG Levante 1043.

127. Le type le plus proche, très ressemblant en dehors du flambeau dans le champ à g., se trouve dans une cité qui a précisément accueilli sous Élagabal un culte de son dieu syrien et où l'empereur fit étape lors de son voyage vers Rome, à Hiéropolis-Castabala, RPC VI online 4976 (BMC Cilicia 8-9, SNG Levante 1586, SNG Paris 2233).

128. Voir à Pautalia, VE Aufhäuser Auk. 10, 457 ; cf. BERRENS 2004, p. 44.

129. Ici l'exemplaire de Vienne GR.30156.

130. LIMC VII, 1, p. 601, n° 119 ; SCHMIDT-DICK 2011, p. 183. Le type illustré est RIC 300 (sesterce), ici CoinsArchive, Savoca Numismatik GmbH & Co. KG, Online Auction 31, lot 518.

131. Ce qui avait déjà été vu à propos de l'exemplaire retrouvé à Sardes même, BUTTREY *et alii* 1981, n° 306, cf. p. 87 : « The Helios type (...) is very similar to types of Helios with whip at Rome » ; voir aussi MATERN 2002, p. 124. Le même motif est copié à Apamée de Syrie sous Philippe, RIC IV/3, n° 226, pl. 8, 11, cf. MATERN 2002, p. 124 et Kat. M265.

132. Le plus proche est un revers de Nicée sous Septime Sévère déjà mentionné, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure* I, 3, n° 363, pl. LXXVI, fig. 17, mais le manteau est enroulé sur le bras. Moins semblable est Hélios à Nicée sous Antonin (RPC IV.1 online 5876 [*Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure* I, 3, n° 81 (Paris 830), authenticité incertaine] ou 8426 [New York ANS 1944.100.42169]) : le dieu s'élançant vers la droite et n'a

Monnaies de Sardes



Figure 9 - RPC VI 4491  
(© RPC/CGT Coll.).

Monnaies de Rome



Figure 10 - RIC 293e  
(© CoinsArchive/Peus Nachfolger).



Figure 11 - SNG von Aulock 8259.



Figure 12ab - RIC 264d et RIC 281a  
(© CoinsArchive/Leu Numismatik et  
© CoinsArchive/Nomisma S.p.a.).



Figure 13 - Vienne GR.30156  
(© Kunsthistorisches Museum Wien).



Figure 14 - RIC 300 (© CoinsArchive/  
Savoca Numismatik).

Les graveurs de Sardes se sont visiblement directement inspirés des types romains ou les ont même copiés. Les similitudes nous paraissent trop frappantes pour qu'on puisse les expliquer par les stéréotypes iconographiques ou une éventuelle inspiration commune, qui dans le troisième cas nous paraît presque impossible. Or ce dernier type est tardif à Rome : Élagabal est toujours trois fois consul. Nous ne doutons guère que ce sont les ambassadeurs sardiens à Rome qui ont vu et sans doute rapporté ces monnaies. L. Bricault a fait une

pas d'autre attribut que la chlamyde ; à Alexandrie sous Marc Aurèle (RPC IV.3 online 15629 [DATTARI 3839]) ; à Philadelphie sous Marc Aurèle (BMC Lydia 73 [Aeruginis a0541 ; SNG München 423]).

hypothèse comparable pour un revers d'Éphèse ; celui-ci représente le char sur lequel le bétyle a voyagé, alors qu'Éphèse n'était pas sur le chemin de l'empereur ; mais ce pourraient être les ambassadeurs éphésiens auprès d'Élagabal à Nicomédie qui ont vu les monnaies impériales avec ce revers, recopié par les Éphésiens et dès lors témoignage de leur déférence vis-à-vis du dieu d'Émèse et non du passage du convoi impérial<sup>133</sup>.

À côté des types à Hélios debout, Sardes a frappé une monnaie au motif du quadriges (RPC online VI 4504 ; figure 15). Il est sans précédent dans la capitale de la Lydie mais n'est pas en soi neuf en Asie Mineure<sup>134</sup>. Le traitement du motif a cependant ici une forte idiosyncrasie et ne se rattache à rien de précis. Si le quadriges déployé a des origines très anciennes et est plutôt banal, le traitement non analytique du char<sup>135</sup>, la présence de l'étoile et de la lune, l'absence de fouet, la tête presque de profil, la statue tenue par l'aurige, tout cela pris ensemble est original. La singularité de la représentation est suffisante pour que l'on ait hésité sur l'identification aussi bien de l'aurige<sup>136</sup> que de l'objet qu'il tient dans sa main gauche<sup>137</sup>. Pourtant les caractéristiques iconographiques et le contexte – les autres types d'Hélios à Sardes – ne laissent guère de doute sur l'identité de ce cocher radié et de ce qu'il brandit : comme l'avait vu L. Robert, il s'agit de « l'idole de Corè »<sup>138</sup>, que tient Hélios<sup>139</sup>. Le graveur a un peu fait comme s'il avait posé sur un char un Hélios debout, selon un type assez semblable à ceux du dieu debout décrits plus haut, en remplaçant le globe par l'idole. Celle-ci a globalement la forme qu'a la statue sur les monnaies à cette époque, aspect un peu différent de celui du simulacre au III<sup>e</sup> siècle et même au début du III<sup>e</sup> siècle. Car le « corps » rectangulaire a laissé la place à une figure plus trapézoïdale, avec une base resserrée, que l'on voit notamment sur le revers d'un bronze d'Hermophilos (figure 16) ; on reconnaît au-dessus le « buste » pyramidant puis une tête schématique. C'est la forme que l'on retrouve dans les monnaies agonistiques de 221/222, sur la table de prix ou entre deux tables, ainsi que, sous un aspect très schématique, dans le revers aux quatre temples étudié *supra*. En supprimant le fouet du cocher, la scène perdait en cohérence – c'est un aurige privé de son instrument – mais se rapprochait du type d'Hélios figuré sur les autres monnaies de Sardes, notamment avec son geste caractéristique de la main droite.

133. BRICAULT 2012, p. 97. *Contra* KARWIESE 2016, p. 179.

134. MATERN 2002, p. 54-57 ; BARNA, GESZTELYI 2013, p. 37.

135. Alors que le traitement analytique est un trait partagé par de nombreuses représentations frontales du quadriges solaire, voir toujours SEYRIG 1937, p. 43-50.

136. ROBERT 1976, p. 52 : « une figure dans un quadriges ».

137. RPC VI online 4504 : « holding small cult-statue (?) » (<https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/6/4504>).

138. ROBERT 1976, p. 52.

139. ICKS 2009, p. 116.



**Figure 15** - Bronze de Sardes ; quadriga d'Hélios  
(© BnF, MMA, Fonds général 1282, Paris).



**Figure 16** - Bronze de Sardes ; Koré  
(© BnF, MMA, Fonds général 1284, Paris).

Nous approuvons donc l'hypothèse de M. Icks, qui a vu que c'était le symbole du « mariage » d'Hélios et de la Koré de Sardes<sup>140</sup>. Le revers aux quatre temples et la monnaie au quadriga se répondent : la Koré, à qui l'on prêtait une dimension lunaire, s'alliait avec le Soleil. Nous nous demandons d'ailleurs si sur la tête de la Koré il n'y a pas les symboles astraux correspondant à cette union ; certes on a affaire à des éléments minuscules, mais le graveur a clairement séparé la Koré elle-même, faite en quelque sorte d'un bloc, et ce qui est au-dessus de sa tête. Or à la place du calathos ou polos maintes fois reproduit, on a peut-être bien un croissant lunaire surmonté d'un disque qui pourrait

140. ICKS 2009, p. 116 : « On one of these, the statue of Korè is carried by a figure in a quadriga, raising his right arm in the traditional greeting gesture of Helios; on the other, the goddess is surrounded by two ears of corn and symbols for the sun and moon [il s'agit d'une couronne et d'un bucrane]. This is reminiscent of the divine marriage between Elagabal and Urania in Rome, since Herodian records that Elagabalus regarded the event as an appropriate union between sun and moon. It seems plausible that something similar happened in Sardes with Elagabal and Korè » ; voir aussi Icks 2001, p. 85.

figurer l'astre solaire. Ainsi Hélios à gauche porte l'idole aniconique de Sardes, tandis qu'à droite la Koré « lunaire » porterait le symbole de son « mari » solaire. Parallèlement, sous le quadrigé déployé, on trouve d'un côté une étoile et de l'autre la lune.

Il n'y a pas d'attestation du culte d'Hélios à Sardes avant l'octroi de la troisième néocorie<sup>141</sup>. Pourtant non seulement les monnaies témoignent sans ambiguïté possible de la place privilégiée du dieu sous Élagabal, mais nous pensons que c'est lui qui est le bénéficiaire de la néocorie, et non l'empereur. La chronologie invite par ailleurs à placer le nouveau titre très tard dans le règne et l'accueil du culte de Sol Élagabal, même sous une forme hellénisée ou romanisée, n'est pas lié à l'itinéraire de l'enfant-prêtre entre Émèse et Rome. Comment Sardes a-t-elle obtenu une néocorie de ce dieu ?

Nous ne doutons pas que la cité, qui avait comme beaucoup d'autres développé une rhétorique élaborée autour de son passé légendaire, qui avait déjà compétité pour une première néocorie sous Tibère en développant des arguments sur sa très grande ancienneté, n'a pas manqué de reprendre devant Élagabal et le Sénat les mêmes thèmes. C'est peut-être un écho de ces constructions savantes que l'on retrouve dans un passage du *Μηνολόγιον* de Jean le Lydien. On sait que ce fonctionnaire de la cour de Constantinople sous Anastase et Justinien est non seulement originaire de Lydie mais utilise des sources anciennes sur sa région, souvent perdues<sup>142</sup> ; au milieu du livre consacré aux mois, on trouve un développement singulier sur Sardes :

ὅτι δὲ τὸν ἐνιαυτὸν ὡς θεὸν ἐτίμησαν, δῆλον ἐξ αὐτῆς τῆς Λυδῶν βασιλίδος πόλεως· Σάρδιν γὰρ αὐτὴν καὶ Ξυάριν ὁ Ξάνθος καλεῖ. Τὸ δὲ Σάρδιν ὄνομα εἴ τις κατὰ ἀριθμὸν ἀπολογίσηται<sup>143</sup>, πέντε καὶ ἐξήκοντα καὶ τριακοσίας εὐρήσει συνάγων μονάδας, ὡς κἀντεῦθεν εἶναι δῆλον, πρὸς τιμὴν Ἥλιου τοῦ τοσαύταις ἡμέραις τὸν ἐνιαυτὸν συνάγοντος Σάρδιν ὀνομασθῆναι τὴν πόλιν. Νέον δὲ Σάρδιν τὸ νέον ἔτος ἔτι καὶ νῦν λέγεσθαι τῶι πλήθει συνομολογεῖται· εἰσὶ δὲ οἱ φασὶ τῆι Λυδῶν ἀρχαίαι φωνῆι τὸν ἐνιαυτὸν καλεῖσθαι Σάρδιν<sup>144</sup>.

« Qu'ils ont honoré l'année comme un dieu, cela est évident de la ville reine des Lydiens. En effet Xanthos l'appelle *Sardis*, et aussi *Xyaris*. Si l'on considère le mot Σάρδιν d'un point de vue numérique, on trouvera trois cent soixante-cinq en faisant la somme de chaque élément. De là il ressort que la cité a été nommée en l'honneur du Soleil, qui compte autant de jours dans une année. La plupart admettent que « nouvelle *sardis* » signifie encore aujourd'hui « nouvelle année ». Certains affirment que dans l'ancienne langue des Lydiens, l'année se disait *sardis*. »

141. Et plus généralement le culte d'Hélios est quasi absent de la Lydie, sauf à Philadelphie, cf. HOZ 1999, en ajoutant MALAY, PETZL 2017, n° 120, au sanctuaire d'Apollon Axyreos au sud de Saïttai, une dédicace Ἥλιω Ἀπολλῶνι Αξυρεῶ.

142. MAAS 1992, p. 53-66.

143. La leçon ὑπολογίσηται d'un des manuscrits nous paraît tout aussi bonne, voire meilleure.

144. *De mensibus* III 20 Wünsch (= 32 Bandy) (F. JACOBY, *FGrH* 765 F 23, A. PARADISO, *BNJ* 765 F 23).

Jean le Lydien décrit un cas assez banal de psépie, par laquelle on remplace chaque lettre d'un mot par le chiffre qu'elle représente. On trouve de fait ici  $\sigma$  (200) +  $\alpha$  (1) +  $\rho$  (100) +  $\delta$  (4) +  $\iota$  (10) +  $\nu$  (50) = 365. Une part de manipulation est évidemment nécessaire pour aboutir à un tel résultat, puisqu'il faut combiner une forme particulière et rare du toponyme – même si elle est connue depuis Xanthos<sup>145</sup> et aussi chez Hérodote<sup>146</sup> –, et un accusatif qu'il n'y a pas en soi de raison de choisir de préférence à un autre cas, et en particulier au nominatif. Cette psépie est une recherche savante, que, tout à fait dans son goût d'antiquaire, Jean Λύδος peut mettre en rapport avec le lydien, même si c'est probablement à tort<sup>147</sup>.

Sur le plan des légendes, la relation de Sardes avec le Soleil pouvait reposer sur l'ancienneté extrême revendiquée par la cité. Dans la titulature que l'ancienne capitale des Mermnades affiche à l'époque des Sévères, elle se dit *πρωτόχθων*<sup>148</sup>, *αυτόχθων*<sup>149</sup> ou encore *πρεσβύστη*<sup>150</sup>. Les inscriptions ne portent des chapelets de titres que depuis le règne de Septime Sévère ou peu avant, mais ce que Tacite nous dit des discours tenus par les ambassadeurs sardiens devant le Sénat en 26 apr. J.-C. (voir *supra*), montre bien que l'argumentation est ancienne, même s'il y a des chances que la rhétorique s'en soit développée sous l'effet de la seconde sophistique. L'autochtonie, connue depuis le corpus épigraphique de W. H. Buckler et D. M. Robinson, donnait en soi déjà une idée de très grande ancienneté, que les concepts de *πρεσβύστη* et *πρωτόχθων*, amplifiés au demeurant par le titre de *μητρόπολις τῆς Ἀσίας καὶ Λυδίας ἀπάσης*<sup>151</sup> ou *μητρόπολις Ἀσίας, Λυδίας, Ἑλλάδος*<sup>152</sup>, transforment en absolue primauté chronologique<sup>153</sup>. Les témoignages numismatiques et épigraphiques

145. Sur ce dernier, auteur de *Lydiaka* peut-être vers le milieu du ve siècle, cf. A. PARADISO, s. *BNJ* 765 T 1a.

146. Cf. ZGUSTA 1984, § 1167-1.

147. Le mot appartient plutôt à une langue iranienne, cf. en dernier GÉRARD 2005, p. 32, n. 86 ; comme le remarquait KRETSCHMER 1896, p. 390, le terme a dû passer pour lydien parce qu'il ressemblait à Σάρδεις ; mais il est clair que c'est en Lydie même ou à Sardes, où la présence iranienne laissa une empreinte durable, que ce rapprochement a pu être fait et exploité. Sur les origines du toponyme, voir aussi HEUBECK 1985, p. 133-136, et VAN DEN HOUT 2003, p. 308-309.

148. *IGUR* I 85 ; *I.Sardis* 447 avec PETZL 2016 ; *I.Sardis* 389 et 411, ainsi que de nombreux nouveaux fragments publiés par G. PETZL, *I.Sardis*, voir l'index, s. πόλις.

149. *I.Sardis* 63 and 66 ; dans plusieurs textes de Sardes, le caractère fragmentaire des pierres ne permet pas de trancher entre *πρωτόχθων* et *αυτόχθων* ; cf. en dernier les textes *I.Sardis* 382-383 (les deux adjectifs associés), 397-399, 404. L'association des deux montre bien que l'un ne vaut pas l'autre.

150. *I.Sardis* 13. Commentaire et bibliographie sur ces prétentions à l'ancienneté chez HERRMANN 1993, p. 239 ; voir en particulier STRUBBE 1984-1986, p. 267-268.

151. *I.Sardis* 389.

152. Des monnaies sous Gordien III (*RPC* VII.1 244-246) et aussi *I.Sardis* 70 et *SEG* 43, 865.

153. Le mythe de Manès et Tylos complète le thème de l'autochtonie, cf. pour l'essentiel WEISS 1992.

sont précisés par la littérature : d'après Nonnos de Panopolis, Sardes prétendait appartenir aux toutes premières communautés humaines, car elle était contemporaine du Soleil lui-même. Parmi les nombreuses mentions de la cité dans les *Dionysiaques*, elle est une fois désignée comme « aussi âgée que l'Aurore », ὁμήλικας Ἡριγενείης<sup>154</sup>, une autre fois comme « contemporaine du Soleil », Ἡελίοιο συνήλικες<sup>155</sup>. Ce que les Sardiens ont dû voir comme un heureux concours de circonstance, l'avènement d'un adorateur du Soleil, a fait converger les revendications déjà affirmées de Sardes quant à sa relation avec le Soleil avec la préoccupation majeure de l'empereur d'Émèse, le culte de *Sol invictus Elagabal*.

Nul doute que toutes les légendes et toutes les recherches savantes ont été mobilisées par Sardes pour amplifier le lien, somme toute faible, qu'elle avait avec Hélios. Mais son principal atout était très certainement sa divinité majeure, Koré, car celle-ci faisait pour le Soleil une épouse de choix, ce que, comme on l'a vu, les monnaies ne manquaient pas de rappeler.

L. Robert avait déjà suggéré, en mentionnant tous les parallèles connus à l'époque, que la Koré sardienne pouvait être rapprochée de diverses divinités qui avaient elles aussi été associées à Hélios Élagabal : « À Sardes aussi, la grande divinité était alors une déesse, la Koré, dont l'apparence se rapprochait d'ailleurs de celle du bétyle d'Émèse. »<sup>156</sup> Si cette dernière comparaison est quelque peu exagérée, on doit de fait rappeler, à la suite de L. Robert, les parallèles pour d'autres mariages entre le dieu d'Élagabal et la déesse principale de certaines cités grecques, imitant l'union, à Rome, du dieu d'Émèse et de la Vénus *Caelestis* de Carthage. Ces hiérogamies prennent parfois place dans le cadre de l'octroi d'une néocorie, comme c'est à notre avis le cas à Sardes. Il est inutile de revenir longuement sur les cas de Faustinopolis et de Hiérapolis-Castabala (la déesse Perasia). On insistera en revanche, comme L. Robert, sur le parallèle de Nicomédie, qui reçut d'Élagabal sa troisième néocorie et un nouveau concours, les Dèmètria Antônia, mentionnés par des monnaies, « unissant Élagabal (son image au droit) avec les fêtes de la grande divinité poliade de la ville, toujours une déesse qui pouvait faire couple avec le Soleil d'Émèse ». Peu de temps auparavant, la cité faisait figurer Déméter entre les deux temples néocores<sup>157</sup>. À la différence de Sardes, la cité bithynienne avait certainement obtenu une néocorie impériale, car nous gagerions que les Antônia – c'est le nom unique de la panégyrie sur une autre monnaie – sont des concours associés à la néocorie,

154. XIII 467. Cf. ROBERT 1962a, p. 314-316, avec ce commentaire : « cela provient d'une littérature d'éloges de la ville de Sardes, utilisant les anciennes légendes, littérature civique et politique, s'accordant avec une titulature officielle qui s'appuie sur elle » ; cf. aussi ROBERT 1975, p. 169-170 ; ROBERT 1977, p. 115-116.

155. XLI 88, dans un développement qui fait de Bérytos la première de toutes les villes, avant même Sardes. Sur ces passages, ROBERT 1962a, p. 155-158 ; ROBERT 1962b, p. 350 ; ROBERT 1975, p. 169 sq. ; ROBERT 1977, p. 115.

156. ROBERT 1976, p. 54.

157. BURRELL 2004, p. 156.

mais le culte impérial fut associé à celui de la mère de Koré, l'empereur partageant probablement le temple de Déméter<sup>158</sup>. Ceci nous vaut un nom double d'apparence assez classique ; les *Haleia Elagabalia* sont quelque chose de plus inhabituel. Nicomédie, où l'empereur a résidé durant l'hiver 219, reçut d'ailleurs sa néocorie dès 220.

À Sardes, les monnaies de 221/222 qui portent au droit les portraits de Julia Soemias ou Julia Maesa, mère et grand-mère d'Élagabal, montrent au revers Mèn ou Déméter. Elles doivent sans doute être aussi reliées à la néocorie d'Hélios. On pourrait croire que ces motifs ont été puisés dans le fonds habituel des divinités représentées sur les monnaies sardiennes, et ce n'est évidemment pas faux<sup>159</sup>. Mais dans une iconographie sous Hermophilos si soigneusement choisie, le choix *exclusif* de Déméter, la mère de Koré, et de Mèn, divinité lunaire, prend un relief particulier dans le contexte de l'alliance entre Hélios et Koré.

Le *hieros gamos* de Koré et Hélios à Sardes doit encore être analysé en le confrontant à d'autres sources. La compétition par monnaies interposées entre Sardes et ses rivales n'a pas pris fin avec l'octroi des nouveaux privilèges. On l'a vu à travers le type aux quatre temples. Éphèse, quatre fois néocore en intégrant la néocorie d'Artémis, était assurément plus légitime que Sardes pour afficher quatre temples au revers de ses bronzes. Mais sa troisième néocorie impériale ne créait pas de lien particulier avec le dieu dont l'empereur était un si puissant dévot. Éphèse introduisit donc tout de même la version hellénisée, Hélios, dans son monnayage : plusieurs émissions différentes au portrait de Julia Soemias ou d'Annia Faustina, toutes de l'époque de la quatrième néocorie, montrent le dieu Soleil en train de couronner l'empereur<sup>160</sup>. L'aspect de cet Hélios tenant un globe et portant la chlamyde, la tête de profil à g., est tout à fait celui des monnaies de Sardes et Rome étudiées *supra*. Par ailleurs, Éphèse choisit sous Élagabal un autre motif qu'on retrouve à Sardes ; la banalité de la composition : une table de prix avec quatre couronnes<sup>161</sup>, ne permet pas évidemment d'y voir une réponse de l'une ou l'autre des cités aux privilèges nouveaux acquis par la cité adverse, mais la ressemblance reste frappante, car non seulement on trouve quatre couronnes sur la table, mais le bord de celle-ci est marqué οἰκουμηνικοί. Or cet adjectif qualifiant les plus

158. BURRELL 2004, p. 157.

159. On retrouve les mêmes thèmes au revers des portraits de Julia Domna ou Tranquilline, mais aux côtés d'autres motifs.

160. KARWIESE 716 (RPC VI online 4884) ; KARWIESE 713 (RPC VI online 4898) ; KARWIESE 709 (RPC VI online 4906) ; cf. KARWIESE 2016, p. 271-272 et p. 179 : l'auteur considère qu'Élagabal a fait le détour par Éphèse, surtout à cause des émissions qui représentent l'empereur en train de sacrifier à Artémis et du revers qui montre le bétyle sur son char ; il y a donc pour lui un lien entre Artémis, l'empereur et Hélios, lien né de ce séjour éphésien.

161. Avec des variantes dans la nature (végétale ou métallique) et la présentation (ordre et mélange des natures), RPC VI online 4863 (KARWIESE 660) ; 4865 (KARWIESE 660) ; 4873 (KARWIESE 659.1 et 7) ; 4878 (KARWIESE 659) ; 4879 (KARWIESE 659.3).

cotés des concours n'apparaît pratiquement jamais sur les monnaies d'Asie<sup>162</sup>, et pour la première fois précisément sous Élagabal, à Sardes et Éphèse donc, mais aussi à Laodicée du Lykos.

Sans qu'on puisse toujours établir quelle cité répond à l'autre, il nous paraît clair qu'il y eut surtout entre Sardes et Éphèse une courte guerre des images et des mots, à laquelle Laodicée a aussi participé, même si c'est marginalement. Éphèse émet alors des bronzes à quatre temples, dans une disposition très proche de celle que l'on trouve à Sardes, c'est-à-dire tantôt les quatre alignés<sup>163</sup>, avec les deux du centre qui sont de face et ceux à l'extérieur placés de trois-quarts, tantôt dans la disposition du revers sardien aux quatre temples étudié *supra*<sup>164</sup>. Bien sûr les possibilités de disposition sont limitées, et on pourrait simplement croire que l'une et l'autre cité ont exploré les présentations les plus simples pour autant de temples. Mais Éphèse ajoute une légende sans équivalent qui nous paraît directement destinée à Sardes. Le bronze KARWIESE 680<sup>165</sup> porte δόγματι Συγκλήτου οὔτοι ναοί. La valeur déictique de ce démonstratif, à notre connaissance sans aucun parallèle dans tout le monnayage provincial grec, ne nous paraît prendre tout son sens que si l'on compare la situation d'Éphèse à celle de Sardes, car la première pouvait de fait se prévaloir de posséder réellement trois et bientôt quatre temples néocores différents, alors que tout le monde savait que Sardes n'en avait pas tant, et qu'en plus, au moins un des temples représentés était certainement partagé entre plusieurs divinités. Quant à Laodicée, elle fait graver sur un revers montrant une table de prix avec quatre couronnes agonistiques monumentales une légende ambiguë<sup>166</sup> : ΝΑΟΙ ΑΓΩΝΕC au-dessus des couronnes, ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΟΙ, sous la table, ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ en bas et ΔΟΓΜΑΤΙ CΥΝΚΛΗΤΟΥ sur le bord de la table<sup>167</sup>. La cité n'est alors qu'une fois néocore, donc le pluriel ναοί – la seule attestation du mot au pluriel dans les monnaies avec le bronze d'Éphèse précédemment évoqué<sup>168</sup> – est singulier. D'autant qu'un juxtaposant ναοί et ἀγῶνες au-dessus de quatre couronnes, l'ensemble donne l'illusion que Laodicée avait quatre temples néocores et autant de concours. Le δόγματι Συγκλήτου, qui s'appliquait à juste titre aux quatre temples néocores d'Éphèse, devient ici d'autant plus ambigu que l'on ne sait pas sur quoi au premier abord le faire

162. Il est plus courant en Cilicie et en Pamphylie, où il apparaît du reste nous semble-t-il pour la première fois, sous Commode, à Tarse (*BMC Cilicia* 170).

163. KARWIESE 680 (*BURRELL* 2004, p. 77, type 24 ; *RPC VI* online 4867) ; KARWIESE 682 (*SNG Copenhagen* 442 ; *RPC VI* online 4869) ; KARWIESE 681 (*RPC VI* online 4868).

164. KARWIESE 683 (*BMC Ionia* 305 ; *RPC VI* online 4875).

165. *RPC VI* online 4867.

166. Nous ne tenons pas compte ici de *RPC VI* online 5499 (Vienne, GR.21869), d'authenticité douteuse ; c'est surtout la légende au revers, en haut, très difficile à lire, qui paraît suspecte, puisqu'on a l'impression d'une mauvaise copie de *SNG von Aulock* 8414 (cf. note 167).

167. *RPC VI* online 5519 (*SNG von Aulock* 8414 ; *BURRELL* 2004, p. 123, type 13).

168. Et plus généralement deux des trois attestations du mot ναός.

porter : les temples ou les concours ? Ailleurs dans le monnayage du règne d'Élagabal, c'est bien la néocorie qui est ainsi caractérisée<sup>169</sup>, mais ici de manière surprenante l'expression se trouve à l'endroit où l'on attendrait la légende relative aux concours, à savoir οἰκουμηνικοί. Et l'on sait que les concours œcuméniques faisaient eux aussi l'avis d'un sénatus-consulte<sup>170</sup>. À travers les revers de ses bronzes, Laodicée comptait donc rivaliser avec des cités plus prestigieuses, Éphèse et Sardes, quatre et trois fois néocores.

#### 4. Un mariage éphémère

Tout indique que l'octroi de la troisième néocorie à Sardes fut tardif à l'intérieur du règne d'Élagabal. Le type d'Hélios s'élançant à gauche que Sardes emprunte au monnayage romain n'apparaît que sous le troisième consulat de l'empereur, au plus tôt en 220. Le second premier archontat d'Hermophilos, sous lequel se situent les émissions en rapport avec la néocorie et le nouveau concours des Haleia Elagabalia, va de l'automne 221 à l'automne 222. Et quelques semaines ou quelques mois après l'avènement de Sévère Alexandre comme Auguste, en mars 222, on modifie des coins pour changer le nombre de néocories de gamma en bêta. C'est probablement à peu près des mêmes mois que date une inscription qui qualifie étrangement Sardes de πολλάκις νεωκόρος ; comme l'avait vu P. Herrmann, cette singulière imprécision doit s'expliquer par une phase où la cité espérait encore conserver son titre de trois fois néocore, probablement en convertissant la néocorie pour le dieu Hélios en néocorie pour le nouvel empereur<sup>171</sup>. Si sous Hermophilos on modifie le chiffre de la néocorie sur une monnaie qui porte au revers une couronne légendée Koraia Aktia, c'est qu'on a alors encore l'espoir voire la conviction que cet *agôn* va continuer à être célébré et conserver son statut de concours isélastique, malgré la perte déjà actée de la néocorie.

Le mariage entre le dieu d'Émèse et l'Ourania / Astarté / Dea Caelestis carthaginoise n'a eu lieu qu'à la fin 220<sup>172</sup>. Celui de l'empereur lui-même avec la vestale Iulia Aquilia Severa est plus ou moins concomitant et doit se comprendre en lien avec le *hieros gamos*<sup>173</sup>. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là

169. Voir e. g. RPC VI online 5498 (BURRELL 2004, p. 122, type 10), 5501 (BMC Phrygia 238-241), 5503 (BMC Phrygia 242).

170. Cf. HERRMANN 1975 ; *I.Pergamon* 269 (IGR IV 336, OLIVER, *Greek Constitutions*, n° 49) ; PETZL, SCHWERTHEIM 2006, p. 14, l. 76, cf. p. 89.

171. HERRMANN 1993, p. 251-252 ; BURRELL 2004, p. 111-112 ; HELLER 2006a, p. 279, parle de « résistance passive face aux décisions du pouvoir romain » ; DE ROSE EVANS 2018, p. 33-34.

172. BALDUS 1991, p. 177, a proposé le 22 décembre. Sur le tournant de la politique religieuse de fin 220, cf. entre autres ICKS 2006, p. 173-176.

173. FREY 1989, p. 87-93 (octobre-novembre 220 pour le mariage avec Aquilia Severa) ; ZIEGLER 2004, p. 71.

que le mariage d'Hélios et Koré à Sardes ou celui du dieu montagne d'Anazarbe avec Aphrodite<sup>174</sup> prenaient tout leur sens. Au fond, il est probable que l'argumentaire des Sardiens en faveur d'une nouvelle néocorie s'est adapté à la politique religieuse de l'empereur, qui en contrepartie a forcément vu d'un œil favorable un culte et une néocorie qui se différenciaient du culte traditionnel d'Hélios dans le monde grec, puisque le concours allait s'appeler Haleia Elagabalia, un concours pour *Sol Elagabal*. Signalons au demeurant qu'en reprenant le type de Sol du monnayage romain sur ses revers, qui plus est sans l'étoile ajoutée par l'empereur<sup>175</sup>, Sardes se place dans la tradition romaine de la représentation de *Sol* antérieure à Élagabal, sans lien fort avec le dieu d'Émèse<sup>176</sup>.

Mais la hiérogamie de Koré et Hélios à Sardes ne dura que très peu de temps, sans doute pas même une année, comme les mariages de l'empereur lui-même. Pour Sardes ce fut un échec certainement douloureux. Car non seulement la chute de l'empereur syrien mettait fin à la troisième néocorie, mais l'*abolitio memoriae* amenait aussi la disparition ou la rétrogradation des privilèges liés à l'épouse du Soleil : nous n'avons plus aucune trace des Koraia après 222. Bien sûr personne à Sardes ne pouvait prévoir la disparition rapide du jeune empereur. Le monnayage d'Hermophilos traduit une allégresse certaine, l'espoir d'un avenir où Sardes construirait un nouveau temple<sup>177</sup>, organiserait pendant les décennies qui suivent au moins quatre concours isélastiques pour tout l'univers, comme le faisaient Athènes ou Éphèse depuis alors 80 ans.

Non seulement cet espoir fut de courte durée, mais la chronologie que nous proposons laisse penser que le temple – si temple il devait y avoir – n'est certainement resté qu'un projet et que le concours n'a peut-être jamais été célébré. Si les Haleia Elagabalia ont été autorisés en 221/222, leur première célébration n'a presque aucune chance d'avoir eu lieu avant le printemps 222 et la nouvelle de l'abolition des privilèges octroyés par Antoninus. Il y a certes des étapes du circuit agonistique organisées en Asie au début de 222, avant que les concurrents ne rejoignent l'Italie et ses concours majeurs, à Rome (Kapetôlia), Pouzzoles (Eusebeia) ou Naples (Sebasta). Toutefois le calendrier du circuit agonistique ne favorise pas l'idée d'Haleia Elagabalia en 221/222 ; comme on l'a vu, les maigres données dont on dispose indiqueraient plutôt que l'un ou l'autre des concours de Sardes avaient lieu l'année pré-olympique<sup>178</sup>,

174. ZIEGLER 2004 ; c'est aussi en 221/222 qu'Élagabal est demiurge à Anazarbe.

175. KRUMEICH 2000-2001, p. 109.

176. C'est l'iconographie de *Sol invictus*.

177. Si du moins Hélios n'était pas destiné à partager celui de Koré.

178. C'est-à-dire l'année julienne qui précède celle où étaient célébrés les Olympia à Olympie. Comme l'année pré-olympique de nos jours, c'est une année un peu creuse, où sont organisés des concours moins prestigieux, ou plus éloignés du cœur du circuit. De nombreux concours étaient organisés en Asie ces mois-là, mais plutôt de second rang du point de vue de leur prestige.

donc en 216, 220, 224, etc. Mais surtout il y avait généralement un délai de plusieurs années entre l'octroi d'un concours et sa première célébration<sup>179</sup>. En admettant même que dans l'enthousiasme général Sardes ait accéléré les choses, ce qui était possible puisque la cité organisait d'autres concours majeurs et disposait bien entendu de toutes les infrastructures nécessaires, un délai aussi court, quelques mois, aurait entraîné une forte perturbation du calendrier des concours et ainsi exposé la cité au risque de ne pas pouvoir attirer les grands champions. L'histoire des concours ferait plutôt pencher pour une fin malheureuse pour Sardes : les Haleia Elagabalia n'ont probablement jamais été célébrés.

### Addenda

Alors que cet article en était au stade des épreuves, sont apparus dans le commerce plusieurs bronzes de Sardes intéressant notre sujet, inédits ou en bien meilleur état que les exemplaires connus. Le plus important est VE Gorny & Mosch Online Auction 271, 29 May 2020, lot 587, avec au droit Élagabal, au revers ΕΠΙ ΣΟΥΛΠΙΚ ΕΡΜΟΦΙΛΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β et, dans une couronne, ΚΟΙ/ΝΟC ΑCΙ/ΑC CΑΡΔΙ/ΑΝΩΝ ΤΡΙC ΝΕΩΚΟ/ΡΩΝ ; le catalogue de vente indique ΔΙC, mais il nous semble bien que le chiffre a été transformé de ΔΙC en ΤΡΙC. Cette correction montre que la nouvelle de l'octroi de la troisième néocorie est arrivée alors qu'Hermophilos était entré en charge et que des coins avec son nom avaient déjà été fabriqués. Cela invite à retrouver au revers de RPC VI online 4507 une correction semblable, dans le ΤΡΙC quelque peu maladroit et lu auparavant ΔΙC (cf. n. 61) car il y a un vestige de l'oblique gauche du delta. Par ailleurs, un nouveau bronze, ressemblant à RPC VI online 4511, mais avec les lettres ΤΟ Β dans le champ de part et d'autre de la couronne monumentale (en vente sur ma-shops, MA-ID : 128302004), présente lui aussi des signes de modification : les trois dernières lettres de CΑΡΔΙΑΝΩΝ ont été rassemblées en ligature pour faire de la place pour le nombre de néocories, ΤΡΙC, qui est au-dessus de la ligne d'écriture originelle. Ce bronze ainsi qu'un nouvel exemplaire de RPC VI online 4511 (VE Heritage World Coin Auctions, Auction 61151, 26 January 2020, lot 97039) montrent que la couronne métallique des Chrysanthina était décorée de petites boules reproduisant les capitules ronds de l'héliochryse, la fleur dont était faite la couronne végétale offerte aux vainqueurs de ce concours. Notons enfin que la monnaie avec la légende ΕΛΑΓΑΒΑΛΙΑ était déjà connue par un exemplaire entré dans les collections du Musée numismatique d'Athènes en 1859, décrit par A. Postolakas dans le journal *Αιών* du 6 juillet 1859.

179. Cf. par exemple le cas des Panhellènia à Athènes, fondés en 131/132 mais célébrés pour la première fois en 137, cf. STRASSER 2016b, p. 7.

## Bibliographie

- BALDUS 1991 : H. R. BALDUS, Zur Aufnahme des Sol Elagabalus-Kultes in Rom, 219 n.Chr., *Chiron*, 21, 1991, p. 175-178.
- BARNA, GESZTELYI 2013 : F. BARNA, T. GESZTELYI, Der Sonnengott in Quadriga frontal auf Gemmen und Münzen, *Acta Classica Universitatis Scientiarum Debreceniensis*, 49, 2013, p. 31-43.
- BERRENS 2004 : St. BERRENS, *Sonnenkult und Kaisertum von den Severern bis zu Constantin*, (Historia. Einzelschriften, 185), Stuttgart, 2004.
- BRICAULT 2012 : L. BRICAULT, Antoninus à reculons. Sur les pas d'Élagabal, dans *Les voyages des empereurs dans l'Orient romain (époques antonine et sévérienne)*, A. Hostein, S. Lalanne (éd.), Arles, 2012, p. 71-86.
- BURRELL 2004 : B. BURRELL, *Neokoroi: Greek Cities and Roman Emperors*, Leiden, 2004.
- BUTTREY *et alii* 1981 : T. V. BUTTREY, A. JOHNSTON, K. M. MAC KENZIE, *Greek, Roman and Islamic Coins from Sardis*, (Archaeological exploration of Sardis. Monographs, 7), Cambridge, Massachusetts, 1981.
- DEROSE EVANS 2015 : J. DEROSE EVANS, The third neokorate of Sardis in light of a new coin type found in Sardis, dans *Fides: contributions to numismatics in honor of Richard B. Witschonke*, P. G. Van Alfen, G. Bransbourg, M. Amandry (eds.), New York, 2015, p. 485-493.
- DEROSE EVANS 2018 : J. DEROSE EVANS, *Coins from the excavations at Sardis: their archaeological and economic contexts: coins from the 1973 to 2013 excavations*, (Archaeological exploration of Sardis. Monographs, 13), Cambridge, Massachusetts, 2018.
- DUNBABIN 2010 : K. DUNBABIN, The prize table: crowns, wreaths and moneybags in Roman art, dans *L'argent dans les concours du monde grec, Actes du colloque international, Saint-Denis et Paris, 5-6 décembre 2008*, Br. Le Guen (dir.), Saint-Denis, 2010.
- FREY 1989 : M. FREY, *Untersuchungen zur Religion und zur Religionspolitik des Kaisers Elagabal*, (Historia. Einzelschriften, 62), Stuttgart, 1989.
- GÉRARD 2005 : R. GÉRARD, *Phonétique et morphologie de la langue lydienne*, Louvain, 2005.
- GILLESPIE 1956 : J. GILLESPIE, KOINON II ΠΟΛΕΩΝ. A Study of the Coinage of the Ionian League, *RBN*, 102, 1956, p. 31-53.
- GOUW 2009 : P. GOUW, *Griekse atleten in de Romeinse keizertijd (31 v. Chr.-400 n. Chr.)*, Amsterdam, 2009 (thèse disponible sur le site de la Digital Academic Repository de l'Université d'Amsterdam).
- HELLER 2006a : A. HELLER, « *Les bêtises des Grecs* » : conflits et rivalités entre cités d'Asie et de Bithynie à l'époque romaine (129 a.C.-235 p.C.), Paris, 2006.
- HELLER 2006b : A. HELLER, Titulatures de cités et contrôle du pouvoir central : le cas de la troisième néocorie d'Éphèse, dans *La "crise" de l'Empire romain de Marc Aurèle à Constantin : mutations, continuités, ruptures*, M.-H. Quet (éd.), Paris, 2006, p. 279-306.
- HERRMANN 1975 : P. HERRMANN, Eine Kaiserurkunde der Zeit Marc Aurels aus Milet, *Mitteilungen des Deutschen Archäologisches Institut, Abteilung Istanbul*, 25, 1975, p. 149-166.
- HERRMANN 2002 : P. HERRMANN, Das κοινὸν τῶν Ἰώνων unter römischer Herrschaft, dans *Widerstand, Anpassung, Integration: die griechische Staatenwelt und Rom: Festschrift für Jürgen Deininger zum 65. Geburtstag*, N. Ehrhardt, L.-M. Günther (hrsg.), Stuttgart, 2002, p. 223-240 (= *Kleinasien im Spiegel epigraphischer Zeugnisse*, Berlin, 2016, p. 685-702).

- HEUBECK 1985 : A. HEUBECK, Zu einigen kleinasiatischen Ortsnamen, *Glotta*, 63, 1985, p. 115-136.
- HIJMANS 1996 : St. E. HIJMANS, The sun which did not rise in the East: the cult of Sol Invictus in the light of non-literary evidence, *Babesch*, 71, 1996, p. 115-150.
- HIJMANS 2009 : St. E. HIJMANS, *Sol: The sun in the art and religions of Rome*, Diss. Groningen, 2009.
- HOZ 1999 : M.P. DE HOZ, *Die lydischen Kulte im Lichte der griechischen Inschriften*, Bonn, 1999.
- HOZ 2016 : M.P. DE HOZ, The Goddess of Sardis: Artemis, Demeter or Kore?, dans *Between Tarhuntas and Zeus Polieus. Cultural Crossroads in the Temples and Cults of Graeco-Roman Anatolia*, M.P. de Hoz et alii (eds.), Louvain, 2016, p. 185-224.
- ICKS 2006 : M. ICKS, Priesthood and imperial power. The religious reforms of Helio-gabalus, 220 A.D.-222 A.D., dans *The impact of imperial Rome on religions, ritual and religious life in the Roman empire*, L. de Blois, P. Funke, J. Hahn (eds.), (Impact of empire, 5), Leiden, 2006, p. 169-178.
- ICKS 2009 : M. ICKS, Empire of the sun? Civic responses to the rise and fall of Sol Elagabal in the Roman empire, dans *Ritual dynamics and religious change in the Roman empire*, O. Hekster, S. Schmidt-Hofner, Chr. Witschel (eds.), (Impact of empire, 9), Leiden, 2009, p. 111-120.
- KAMPMANN 1997 : U. KAMPMANN, Eine gemeinsame Emission der Städte Pergamon und Ephesos für das Koinon der 13 ionischen Städte, dans *Internationales Kolloquium zur kaiserzeitlichen Münzprägung Kleinasiens*, J. Nollé et alii (hrsg.), Mailand, 1997, p. 83-91.
- KARWIESE 2016 : St. KARWIESE, *Die Münzprägung von Ephesos 2*, (MvE, 5.2), Wien, 2016.
- KRETSCHMER 1896 : P. KRETSCHMER, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, Göttingen, 1896.
- KRUMEICH 2000-2001 : R. KRUMEICH, Der Kaiser als syrischer Priester. Zur Repräsentation Elagabals als sacerdos dei Solis Elagabali, *Boreas*, 23, 2000-2001, p. 107-112.
- LIESKER 1993 : W. LIESKER, Tax Documents from Socnopaiou Nesos, *Tyche*, 8, 1993, p. 77-79.
- MAAS 1992 : M. MAAS, *John Lydus and the Roman Past*, London, 1992.
- MALAY, PETZL 2017 : H. MALAY, G. PETZL, *New Religious Texts from Lydia*, (Ergänzungsbände zu den Tituli Asiae Minoris, 28), Vienna, 2017.
- MARTIN 2000 : J.-P. MARTIN, Sol Invictus : des Sévères à la tétrarchie d'après les monnaies, *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 11, 2000, p. 297-307.
- MASTINO 1981 : A. MASTINO, *Le titolature di Caracalla e Geta attraverso le iscrizioni*, Bologna, 1981.
- MATERN 2002 : P. MATERN, *Helios und Sol: Kulte und Ikonographie des griechischen und römischen Sonnengottes*, Istanbul, 2002.
- PETZL, SCHWERTHEIM : G. PETZL, E. SCHWERTHEIM, *Hadrian und die dionysischen Künstler. Drei in Alexandria Troas neugefundene Briefe des Kaisers an die Künstler-Vereinigung*, (Asia Minor Studien, 58), Bonn, 2006.
- PETZL 2016 : G. PETZL, Zu zwei Inschriften aus Sardeis, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 200, 2016, p. 236-239.
- RITTI 2017 : T. RITTI, *Storia e istituzioni di Hierapolis*, (Hierapolis di Frigia, 9), Istanbul, 2017.
- ROBERT 1937 : L. ROBERT, *Études Anatoliennes, Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris, 1937.
- ROBERT 1962a : L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*<sup>2</sup>, Paris, 1962.
- ROBERT 1962b : J. et L. ROBERT, Bulletin épigraphique, *REG*, 75, 1962, p. 130-226.

- ROBERT 1975 : L. ROBERT, Nonnos et les monnaies d'Akmonia de Phrygie, *Journal des savants*, 1975, p. 153-192 (= OMS VII, p. 185-224).
- ROBERT 1976 : L. ROBERT, Une fête à Sardes, RN, 1976, p. 49-56 (= OMS VI, p. 161-168, *Choix d'écrits*, p. 666-671).
- ROBERT 1977 : L. ROBERT, Documents d'Asie Mineure, BCH, 101, 1977, p. 43-132 (= DAM, p. 1-90).
- RPC VI online : A. BURNETT, D. CALOMINO, S. MATTHIES, RPC VI. *From Elagabalus to Maximinus (AD 218-238)*, Online, 2017 (Asia Minor and Egypt; with temporary numbers).
- SCHMIDT-DICK 2002 : Fr. SCHMIDT-DICK, *Typenatlas der römischen Reichsprägung von Augustus bis Aemilianus. 1. Weibliche Darstellungen*, Wien, 2002.
- SCHMIDT-DICK 2011 : Fr. SCHMIDT-DICK, *Typenatlas der römischen Reichsprägung von Augustus bis Aemilianus. 2. Geographische und Männliche Darstellungen*, Wien, 2011.
- SEYRIG 1937 : H. SEYRIG, Antiquités syriennes, Syria, 18, 1937, p. 1-53 (= *Antiquités syriennes II*, Paris, 1938, p. 43-95).
- STERN 2001 : S. STERN, *Calendar and community: a history of the Jewish calendar, second century BCE-tenth century CE*, Oxford, 2001.
- STERN 2012 : S. STERN, *Calendars in Antiquity: Empires, States, and Societies*, Oxford, 2012.
- STRASSER 2004 : J.-Y. STRASSER, Sur une inscription rhodienne pour un héraut sacré (Suppl.Epig.Rh. I 67), *Klio*, 86, 2004, p. 143-166.
- STRASSER 2010 : J.-Y. STRASSER, « Qu'on fouette les concurrents... » À propos des lettres d'Hadrien retrouvées à Alexandrie de Troade, REG, 123, 2010, p. 585-622.
- STRASSER 2016a : J.-Y. STRASSER, La période et les périodoniques à l'époque impériale, *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 27, 2016, p. 53-85.
- STRASSER 2016b : J.-Y. STRASSER, Hadrien et le calendrier des concours (SEG, 56, 1359, II), *Hermes*, 144, 2016, p. 352-373.
- STRASSER 2017 : J.-Y. STRASSER, La « bonne nouvelle ». La nouvelle de l'avènement d'un Empereur et de la mort de son prédécesseur en Égypte, (Papyrologica Bruxellensia, 37), Bruxelles.
- STRASSER 2019 : J.-Y. STRASSER, Les fleurs d'or du Tmolos, REG, 132, 2019, p. 367-409.
- STRUBBE 1984-1986 : J. H. M. STRUBBE, Gründer kleinasiatischer Städte. Fiktion und Realität, *Ancient society*, 15-17, 1984-1986, p. 253-304.
- THONEMANN 2015 : P. THONEMANN, The Calendar of the Roman Province of Asia, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 196, 2015, p. 123-141.
- TRELL 1945 : Bl. L. TRELL, *The Temple of Artemis at Ephesos*, (Numismatic notes and monographs, 107), New York, 1945.
- VAN DEN HOUT 2003 : T. VAN DEN HOUT, Maeonien und Maddunnašša: zur Frühgeschichte des Lydischen, dans *Licia e Lidia prima dell'ellenizzazione*, M. Gorgieri et alii (ed.), Roma, 2003, p. 308-309.
- WEISS 1992 : P. WEISS, LIMC, VI, 1992, s.v. « Manes », p. 351-353.
- WITETSCHKE 2017 : St. WITETSCHKE, Der provinzielle Kaiserkult in Ephesos, dans *Ephesos, die antike Metropole im Spannungsfeld von Religion und Bildung*, G. Tobias (hrsg.), Tübingen, 2017, p. 101-142.
- ZGUSTA 1984 : L. ZGUSTA, *Kleinasiatische Ortsnamen*, Heidelberg, 1984.
- ZIEGLER 2004 : R. ZIEGLER, Der Burgberg von Anazarbos in Kilikien und der Kult des Elagabal in den Jahren 218 bis 222 n. Chr., *Chiron*, 34, 2004, p. 59-85.